

BMS : Pluies orageuses sur plusieurs régions du pays

De fortes averses de pluies orageuses accompagnées parfois de grêle affectent depuis hier plusieurs régions du pays, indique un bulletin météo spécial de l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ces perturbations météorologiques sont Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane et Chlef. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 29 octobre 2018 - 20 Safar - N° 2050 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h35 Dohr : 12h32
Asr : 15h31 Maghreb : 17h59 Isha : 19h19

MÉTÉO

Alger	: 15°	11°
Oran	: 16°	14°
Annaba	: 18°	14°
Béjaïa	: 18°	11°
Tamanrasset	: 30°	18°

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE
DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
**Le Président Bouteflika
félicite le Président
Milos Zeman**

P. 3

ALGÉRIE-FRANCE
**Tenue aujourd'hui
à Paris de la 5^e session
du COMEFA**

↳ Messahel et Yousfi à Paris

P. 5

ALGÉRIE-CROATIE
**La prise en charge des catégories
vulnérables au centre d'entretiens
entre M^{me} Eddalia et l'ambassadeur
de Croatie à Alger**

P. 5

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit commercial en recul de plus de 56% sur les 9 premiers mois 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 3,69 milliards de dollars sur les neuf (9) premiers mois de 2018, contre un déficit de 8,52 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une diminution de 56,71%, a appris hier l'APS auprès des Douanes. P. 6



Ph. : Archives

HADJ 2019:

**Les inscriptions
au tirage au sort
prolongées au
18 novembre**

P. 3

COMMUNICATION

**M.Kaouane : «Le secteur
de l'audiovisuel fait face
à de grands défis»**

P. 4

UGTA

**Sidi Saïd appelle les travailleurs
à soutenir la production et la
consommation nationales**

P. 4

SANTÉ

**CANCER
DE LA PEAU**

**Faut-il enlever
les grains de
beauté ?**

P. 12-13

F ⚽ T B A L L

**DÉVELOPPEMENT
Une délégation de la
FAF chez la FIFA**

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier avoir envoyé dernièrement une délégation chez la Fédération internationale (FIFA) pour, entre autres, exposer son projet de centres de formation qui seront bientôt implantés dans différentes wilayas du pays. P. 2

**CAR-FERRY
TARIQ IBN
ZIYAD**

**Report
du voyage
Alger-
Marseille
à demain**

P. 2

**ASPHYXIE ET INTOXICATION
PAR GAZ BRÛLÉS:**

**89 décès
depuis début
2018**

Les asphyxies et intoxications par gaz brûlé et autres combustibles ont coûté la vie à 89 citoyens, depuis le début de l'année en cours, a révélé hier à Alger, le sous-directeur des Statistiques et de l'Information à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, conviant la population à faire preuve de vigilance et de prévention à ce sujet. P. 9

CAR-FERRY TARIQ IBN ZIYAD Report du voyage Alger-Marseille à demain

Le départ du car-ferry «Tariq Ibn Ziyad» d'Alger vers Marseille, prévu pour aujourd'hui à 12h, a été reporté à demain 30 octobre à 12h en raison d'intempéries, a indiqué hier l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTM) dans un communiqué. «Ce report est dû aux mauvaises conditions météorologiques empêchant la sortie du car-ferry Tariq Ibn Ziyad», explique la même source.



Horaire des prières

Lundi 19 Safar 1440

Fajr	05:35
Dohr	12:32
Asr	15:31
Maghreb	17:59
Isha	19:19



MÉTÉO Pluies orageuses sur plusieurs régions du pays

De fortes averses de pluies orageuses accompagnées parfois de grêle affectent depuis hier plusieurs régions du pays, indique un bulletin météo spécial de l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ces perturbations météorologiques sont Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane et Chlef. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité du BMS qui prendra fin ce matin à partir de 9h. Les wilayas du centre du pays Tipaza, Blida, Médéa, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Bouira, Bejaïa, Bordj Bou Arreridj et Sétif seront également affectées par ses pluies orageuses durant la validité du BMS du dimanche à 12h jusqu'au lundi à 12h. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm. Les autres wilayas concernées par ce BMS sont El Bayadh, Djelfa, M'Sila, Laghouat, Batna, Khenchela et Tébessa dont la validité débutera ce dimanche à 12h jusqu'au lundi à 03h, avec des cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 25 mm. De fortes rafales de vent sous orages sont prévues, ajoute la même source.

UNIVERSITÉ FERHAT-ABBES DE SÉTIF Journée de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein



A l'occasion d'octobre rose, l'association de l'Elite nationale des sciences médicales (Bureau de Sétif), organise aujourd'hui, dans l'en-

semble des facultés de l'université Ferhat Abbas de Sétif, une journée de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein.

MOUDJAHIDINE Zitouni invité cet après-midi du Forum de la Radio

A la veille de la commémoration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, sera l'invité du Forum de la radio, cet après-midi à partir de 14h, au Centre culturel Aïssa-Messaoudi.



BORDJ EL-KIFFAN Coup d'envoi de la saison sportive universitaire

A l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, la Direction des œuvres universitaires Alger-Ouest, organise cet après-midi à partir de 13h30, à la salle omnisports de Bordj El Kiffan, la cérémonie du coup d'envoi officiel de la saison sportive universitaire.

MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE Rencontre avec le poète Abdallah Hamadi

La Maison de la poésie algérienne, organise mercredi 31 octobre à partir de 10h, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une rencontre avec le poète Abdallah Hamadi.



Météo

	Max	Min
Alger	15°	11°
Oran	16°	11°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	30°	18°

JUSQU'AU 30 OCTOBRE Journée des Nations unies

A l'occasion de la célébration de la journée des Nations unies, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, abrite jusqu'au 30 octobre, une série d'expositions pour célébrer l'événement. Au programme : Exposition de céramique d'Alger, la tapisserie de Babar Khenchela, la dinanderie de Constantine, et bijouterie de Batna.



Mobilis présent au 7^e Salon international des fournisseurs de produits pétroliers et gaziers

Mobilis participe à la 7ème édition du salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, « Hassi Messaoud Expo 2018 », organisé par Petroleum Industry Communication, qui se déroule du 28 au 30 octobre 2018 à Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla. Véritable carrefour des opérateurs locaux et étrangers du secteur pétrolier et gazier et tous les fournisseurs de produits et services en relation avec le secteur des hydrocarbures. Le salon accueillera, durant trois jours, plus de 8 000 visiteurs professionnels et regroupera plus de 150 exposants, issus de 10 pays, venus présenter leurs produits, services et solutions liés à l'industrie pétrolière. Mobilis, acteur stratégique dans le paysage économique en Algérie, marquera sa participation à travers son équipe Marché Entreprises, et présentera aux professionnels activant dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière, au niveau de son stand, les dernières solutions corporate, Voix et Data, adaptées aux besoins professionnels spécifiques de ce secteur stratégique. A travers cette manifestation économique, Mobilis confirme son engagement à préserver son positionnement d'opérateur leader dans l'innovation des solutions entreprises en accompagnant les entreprises du secteur des hydrocarbures dans le pays et contribuer à leur développement.



FOOTBALL Une délégation de la FAF chez la FIFA



La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier avoir envoyé dernièrement une délégation chez la Fédération internationale (FIFA) pour, entre autres, exposer son projet de centres de formation qui seront bientôt implantés dans différentes wilayas du pays. Cette délégation était composée de deux membres, à savoir Ghezal Reda, secrétaire général adjoint et Mme Badlis, directrice des finances et de la comptabilité, a précisé l'instance fédérale dans un communiqué. Il était également question pour ces deux membres de s'informer sur le nouveau cycle du programme de développement FIFA Forward (2019-2022) et l'utilisation du système de transfert domestique des joueurs DTMS (FIFA TMS). Les représentants algériens ont profité de leur présence à la FIFA pour évoquer pendant cette séance de travail diverses questions d'ordre juridique et financier, selon la même source.

SAHLA BOX DE OOREDOO L'Internet haut débit et des appels illimités chez vous

Après le succès de sa dernière solution 4G Sahla box, Ooredoo revient avec une nouvelle promotion pour permettre à ses clients de vivre, en famille, la meilleure expérience haut débit à la maison. En effet, la promo Sahla box de Ooredoo répond aux différents besoins de ses clients en leur offrant encore plus d'Internet et plus de validités allant jusqu'à 6 mois. Cette promo se décline en trois formules : 6990Da : La box + 100Go + 1000Da d'appels vers Ooredoo, valables 1 mois. 11990Da : La box + 200Go + 3000Da d'appels vers Ooredoo, valables 3 mois. 16990Da : La box + 300Go + 10.000Da d'appels vers Ooredoo, valables 6 mois. La Sahla box de Ooredoo propose aussi des recharges flexibles offrant des appels illimités vers Ooredoo et jusqu'à 100 Go d'Internet. Ainsi, le client peut effectuer un rechargement à tout moment en choisissant l'une des recharges disponibles : Sahla box 2000 : le client bénéficie de 30 Go d'Internet et 2000 DA d'appels vers Ooredoo valables 30 jours. Sahla box 4000 : le client bénéficie de 50 Go d'Internet et des appels illimités vers Ooredoo valables 30 jours et d'un accès gratuit à Internet pendant tout le mois et ce, même après épuisement du forfait. Sahla box 6500 : le client bénéficie de 100 Go d'Internet, des appels illimités vers Ooredoo et de 120 minutes d'appels vers les autres réseaux valables 30 jours et d'un accès gratuit à Internet pendant tout le mois et ce, même après épuisement du forfait.



DJAMEL OULD ABBÈS L'A AFFIRMÉ : «Le Président Bouteflika, candidat du FLN à la présidentielle de 2019 »

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a affirmé hier à Alger que le président Abdelaziz Bouteflika "sera le candidat du parti à la présidentielle de 2019".

"Le Président Bouteflika, également président du parti, est le candidat du FLN à l'élection présidentielle prévue en 2019", a déclaré M. Djamel Ould Abbès qui supervisait la cérémonie d'installation du nouveau chef du groupe parlementaire du parti, Mohamed Bouabdallah, en remplacement de Mouad Bouchareb, élu nouveau président de l'APN.

"Cette candidature est une revendication de tous les cadres et militants du FLN sur l'ensemble du territoire national", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le SG du FLN a souligné que l'installation de M. Bouabdallah faisait suite à "l'élection de M. Mouad Bouchareb à la tête de l'APN", ajoutant que cela concrétisait "la volonté du président Bouteflika de passer le flambeau aux jeunes générations".

"L'opération de rajeunissement des cadres se poursuivra dans tous les domaines et secteurs", a-t-il martelé. Après avoir salué le rôle



des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la préservation de la continuité de cette institution législative, M. Ould Abbès a estimé qu'avec l'élection de M. Bouchareb, son parti "a amorcé une nouvelle étape".

Le nouveau président du groupe parlementaire du parti du

FLN figure parmi les nouveaux membres installés au sein du bureau politique du parti en mai dernier. Il est également président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'APN depuis le début de l'actuelle législature.

COMMUNICATION

M.Kaouane : «Le secteur de l'audiovisuel fait face à de grands défis»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a affirmé, hier à Alger, que le secteur de l'audiovisuel est appelé à relever de grands défis et à répondre aux besoins des auditeurs et téléspectateurs et remporter les enjeux imposés par le progrès technologique.

«La conjoncture que nous vivons impose de grands défis au domaine de l'audiovisuel, au regard des besoins croissants des auditeurs et des téléspectateurs, d'une part et des enjeux imposés par le progrès technologique et une rude concurrence, d'une autre part», a souligné le ministre lors de la cérémonie de célébration du 56ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, le 28 octobre 1962.

Il a insisté dans ce cadre que «l'Etat maintiendra son plein soutien» à ces deux entre-



prises et s'emploiera à «assurer toutes les conditions en vue de développer leurs capacités techniques et humaines», étant «deux institutions pionnières dans le domaine du service public».

L'Etat veillera à «assurer tous les moyens et conditions nécessaires en vue de développer la performance du secteur public de l'audiovisuel, en termes de développement de ses capacités techniques et humaines», a ajouté M.

Kaouane, estimant qu'à l'instar des générations précédentes, la génération d'aujourd'hui est en mesure de relever le défi et de répondre aux exigences de la période actuelle. «Le soutien apporté par l'Etat à ces deux services publics a pour objectif de répondre aux besoins croissants du citoyen en matière d'information, conformément aux exigences de l'époque actuelle», a-t-il poursuivi. M. Kaouane a salué les efforts consentis par les travailleurs de la

Radio nationale, particulièrement en matière de généralisation du numérique.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a également salué les efforts et l'engagement des travailleurs des entreprises de la radio et de la télévision, en dépit des difficultés auxquelles ils font face au quotidien.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur général de l'ENTV, Tewfik Khelladi, du Directeur général de la Radio nationale, Chabane Lounakel et du Directeur de l'Entreprise nationale de télédiffusion d'Algérie (TDA).

A cette occasion, plusieurs journalistes et travailleurs des deux entreprises ont été honorés pour les efforts consentis dans l'accomplissement de leurs missions.

FÊTE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE Le Président Bouteflika félicite le Président Milos Zeman



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tchèque, Milos Zeman, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa disponibilité à poursuivre la promotion des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République tchèque.

«La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'heureuse opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de progrès et de prospérité pour le peuple tchèque ami», souligne le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette agréable occasion pour me féliciter de la qualité de nos relations d'amitié et de coopération traditionnelles et vous réaffirmer mon entière disponibilité à poursuivre, avec vous, leur promotion au bénéfice mutuel de nos deux peuples amis», ajoute le chef de l'Etat.

HADJ 2019: Les inscriptions au tirage au sort prolongées au 18 novembre

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, hier, la prolongation au 18 novembre, des inscriptions au tirage au sort pour la saison du hadj 2019 au lieu du 7 du même mois.

Dans un communiqué adressé aux citoyens désirant accomplir le hadj, le ministère a indiqué que les intéressés peuvent s'inscrire au tirage au sort via le site web du ministère (www.interieur.gov.dz) ou en se rapprochant auprès des communes de leur lieu de résidence ou de toute autre commune à travers le territoire national.

L'inscription peut se faire également en remplissant le formulaire mis à la disposition de tout citoyen âgé de 19 ans et plus à la date d'inscription conformément aux dispositions suivantes: - N'avoir pas accompli le hadj durant les sept (7) dernières années, soit depuis 2012.

- L'obligation du Mahram pour la femme âgée de moins de 45 ans. Les femmes âgées de plus de 45 ans peuvent s'inscrire individuellement ou avec un Mahram légal.

- La femme souhaitant s'inscrire avec un Mahram légal doit avoir le même lieu de résidence que ce dernier et doivent tous deux s'inscrire via le même moyen (Internet ou la commune).

- Le Mahram légal doit s'inscrire en premier afin que la femme puisse s'inscrire avec lui, indique-t-on de même source.

RADIO-TÉLÉVISION

28 octobre 1962 : date symbolisant le patriotisme du personnel de la Radio et Télévision algériennes

La date du 28 octobre 1962 qui a vu le recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes, symbolise le patriotisme des journalistes et techniciens algériens qui ont démontré leur capacité à relever le défi d'assurer la transmission des programmes.

En dépit de leur manque d'expérience, les techniciens algériens ont pu, grâce à leur détermination et leur sens patriotique, reprendre la transmission des programmes avec l'aide de techniciens et d'ingénieurs formés avant l'indépendance en prévision du recouvrement de la souveraineté sur ces deux institutions.

Évoquant les conditions de création de la "Radio de l'Algérie libre et combattante", qui s'est imposée durant la guerre de libération nationale, des témoins relèvent que cette radio fut "une arme efficace" pour les moudjahidine

et "a pu accomplir sa mission d'information et porter haut la voix de l'Algérie à travers le monde, semant le doute chez le colonialisme quant à sa capacité de faire face à la révolution comme il le prétendait". Cette radio qui émettait quotidiennement pendant deux heures à partir de 20h00, a réussi à atteindre ses objectifs, à savoir contrer la propagande coloniale et donner la certitude que la Révolution algérienne allait triompher.

La Radio algérienne à l'écoute des préoccupations des citoyens

Aujourd'hui, 56 ans après le recouvrement de la souveraineté nationale, la Radio algérienne continue à assurer le service public à travers les programmes et les émissions qu'elle diffuse sur ses chaînes nationales et locales. "L'une

des priorités de la Radio nationale consiste à être constamment à l'écoute des préoccupations des citoyens conformément à ses missions de média public", a déclaré à l'APS le directeur de la chaîne II de la Radio nationale, Djoudad Sadek. "Nous travaillons de façon à être constamment à l'écoute des préoccupations des citoyens en accompagnant tout ce qui se fait et s'édifie dans le pays", a ajouté le même responsable. Relevant la symbolique de l'anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la télévision algériennes, M. Djoudad a noté la présence de la radio sur tout le territoire national à travers les radios locales dont certaines commencent à émettre 24h/24, sans oublier les trois radios thématiques dédiées au Coran, à la culture et à la jeunesse.

EL-OUED : Adopter un mécanisme de tri sélectif des déchets ménagers au niveau des décharges

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, a mis l'accent, hier à El-Oued, sur la nécessité d'adopter un mécanisme de tri sélectif des déchets ménagers au niveau des décharges pour faciliter l'opération de récupération et de traitement.

Intervenant en marge de l'inspection de structures relevant de son département, M^{me} Zerouati a mis en avant l'importante contribution des organismes administratifs et entreprises publiques dans la sensibilisation du citoyen sur l'efficacité de ce mécanisme pour le traitement technique et efficient des déchets ménagers.

«Le ministère de l'environnement a arrêté une stratégie reposant sur l'obligatoire implication des différentes parties de la société civile, notamment celles intéressées par les questions de l'environnement, dans les mécanismes de traitement des déchets ménagers», a indiqué M^{me} Zerouati, avant d'appeler les jeunes à investir dans le domaine environnemental, à l'instar de la production de compost à partir des matières organiques.

Ce type d'investissement, a-t-elle expliqué, contribuera à la préservation d'un environnement sain et salubre, un droit du citoyen prévu par la Constitution, et à la couverture des besoins du marché local et national en intrants agricoles naturels.

M^{me} Zerouati a annoncé, à cette occasion, la tenue des assises nationales de l'économie de recyclage à la fin du mois de décembre prochain, en présence des partenaires pour examiner les questions ayant trait au tri sélectif et au traitement des déchets ménagers.

Elle a ajouté que la caravane de la ville verte, placée sous le signe «Semons la Vie», devra s'ébranler au début du mois de novembre prochain et sillonner de nombreuses wilayas pour sensibiliser les citoyens, premier partenaire dans cette équation, et éveiller leur sens de civisme dans la préservation de l'environnement et l'hygiène du milieu. La ministre, qui a visité l'expérience du projet de tri sélectif des déchets au niveau de la cité universitaire (filles) «Soufia Bachir», a évoqué l'intérêt de la généralisation de cette expérience aux autres structures similaires, afin d'ancrer ce mécanisme et cette culture chez le citoyen à partir de l'institution universitaire.

Mettant à profit cette tournée, elle a donné le coup d'envoi d'une campagne de nettoyage «Sports et environnement» de la place verte située devant l'université «Hamma Lakhdar». La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a, au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya d'El-Oued, inspecté la Maison de l'Environnement à la cité «8 Mai» au chef-lieu de wilaya, où se tient une exposition regroupant plus d'une quinzaine d'opérateurs économiques et de gérants d'entreprises économiques versées dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi que des artisans.

APS

PLF 2019: Raouya : «Les secteurs de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture favoriseront l'accélération de la croissance en 2019»

Les secteurs de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat, de l'agriculture et des services (marchands et non marchands) contribueront à l'accélération de la croissance en 2019 en dépit du recul du secteur des hydrocarbures, a indiqué, hier, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya lors de sa présentation du Projet de loi des finances (PLF) 2019 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le projet de loi prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019 contre une croissance hors hydrocarbure de 3,2%, a précisé M. Raouya lors d'une séance présidée par le président de la Commission, Toufik Torche en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en termes de volume pour s'établir à 33,2 milliards USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands et non-marchands (1,8%).

Le projet de loi a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 dollars. Pour ce qui est prix de change du dinars algérien, il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021.

A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021 avec une moyenne de croissance hors hy-

drocarbure de 3,1% en 2020-2021, selon les prévisions du PLF. Le projet de loi prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 mds dollars et de 2% en 2021 avec 35,2 mds de dollars de recettes.

Reflétant les mesures engagées par le gouvernement en vue d'encadrer les importations, le projet de loi prévoit, ajoute M. Raouya, un recul de l'importation des marchandises à 44 milliards de dollars en 2019, 42,9 milliards de dollars en 2020, et 41,8 milliards de dollars en 2021.

De ce fait, le déficit de la balance commerciale ralentira progressivement pour passer de 10,4 milliards de dollars en 2019 à 8,2 milliards de dollars en 2020 et 6,4 milliards de dollars en 2021.

Les réserves de change à moins de 34 milliards de dollars en 2021

Pour la période 2019-2021, le PLF prévoit une baisse continue



de la balance des paiements qui devrait passer de 17,2 milliards USD en 2019, à 14,2 milliards USD en 2020, puis 14 milliards de dollars en 2021. Ce recul conduira à une contraction des réserves de change à 62 milliards USD en 2019, puis 47,8 milliards USD en 2020 puis 33,8 milliards USD en 2021. Le ministre des Finances a rappelé, à ce titre, que le PLF 2019 s'inscrit dans la continuité des efforts consentis par l'Etat dans le but d'alléger les effets négatifs de la diminution des ressources financières sur l'écono-

mie nationale, et ce dans un contexte marqué par des tensions sur l'équilibre financier interne et externe du pays, en raison de la baisse des cours du pétrole. Le texte consacre, à cet effet, la poursuite du contrôle de la dépense publique dans le but de limiter l'impact de ces tensions sur le trésor public.

Les membres de la commission ont entamé, au terme de cette présentation, le débat autour du projet de loi avec le ministre et les directeurs centraux du ministère.

PLF 2019: Baisse de 11 % du budget d'équipement et hausse de 8 % des dépenses de fonctionnement

Le projet de loi de finances (PLF) 2019 présenté, hier, par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya devant la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit une baisse de 10,9 % des dépenses d'équipement et une hausse de 8,1 % des dépenses de fonctionnement, induisant un déficit du trésor de -10,4 % par rapport au produit intérieur brut (PIB) (contre -11 % en 2018).

Sur un total de dépenses estimé à 8.557,2 milliards de DA, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de 4.954,5 milliards de DA en 2019 (+8,1 %) contre des dépenses d'équipement estimées à 3.602,7

milliards de DA (-10,9%). Les recettes budgétaires prévues pour 2019 s'élèvent à 6.507,9 milliards de DA, dont 2.714,5 milliards de DA de fiscalité pétrolière inscrite au titre du budget. La fiscalité pétrolière effectivement recouvrée devrait atteindre 3.201,4 milliards de dinars en 2019. Le déficit du trésor prévu par rapport au PIB devrait, néanmoins, baisser à 5,7% en 2020 et 5% en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances. Lors de la réunion présidée par Toufik Toureche, président de la commission, M. Raouya a indiqué que le financement du déficit du trésor entre 2019 et 2021 «connaîtra une sorte de pression, en dépit du recours au financement non conven-

tionnel et au prélèvement à partir du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) durant cette période». Cependant, le besoin au financement non conventionnel «baissera», en passant à -1.874,4 milliards de dinars en 2019, -746,5 milliards de dinars en 2020 et -796,5 milliards de dinars en 2021, précise le ministre. Parmi les objectifs visés à travers les dispositions législatives prévues dans le projet de loi, l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens.

UGTA

Sidi Saïd appelle les travailleurs à soutenir la production et la consommation nationales

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a appelé, hier à Alger, les travailleurs et les syndicalistes à soutenir «puissamment» la production nationale et «privilégier sa consommation» pour sauver l'économie du pays.

«Il faut que la notion de production nationale soit intégrée dans notre quotidien. Il est nécessaire en tant que travailleurs et syndicalistes d'encourager la consommation et la production nationales pour sauver l'économie de notre pays», a-t-il plaidé lors de la tenue du 4ème congrès de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir

(FNTTC).

Le SG de l'UGTA a expliqué qu'il fallait acquérir impérativement le savoir faire et les nouvelles techniques de production pour assurer la concurrence, ajoutant que la règle d'investissement étranger de 51/49% instaurée est à même de permettre de contracter des partenariats rentables sur le plan humain et financier.

Il a indiqué que la consommation du produit nationale permettrait de créer de l'emploi, de la richesse et de renforcer ainsi le pouvoir d'achat des Algériens. Evoquant le secteur du textile et de l'agroalimentaire, M. Sidi Saïd a considéré ces deux secteurs

«stratégiques» pouvant révolutionner l'économie nationale, en créant l'autosuffisance, l'emploi, et la richesse, des éléments à même d'épargner l'économie nationale les contrecoups de l'importation.

Selon le SG de l'UGTA, les travailleurs et les syndicalistes «doivent prévaloir la culture du dialogue constructif» pour faire aboutir leurs revendications et arracher des acquis sociaux. Pour sa part, le directeur général du groupe GETEX (textile), Mokrane Zerrouki, a relevé que son groupe ambitionnait de développer et redynamiser le secteur du textile, car, a-t-il dit, il y a une volonté politique et des moyens colossaux

qui sont consentis. Par ailleurs, Zenati Benyoucef a été élu nouveau secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir pour un mandat de 5 ans, en remplacement de Amar Tadjout, qui occupe le poste actuellement de secrétaire général de l'Union de la wilaya d'Alger. En outre, les congressistes de la FNTTC ont adopté à l'unanimité une motion spéciale dont laquelle ils appellent «le moudjahid Abdelaziz Bouteflika à poursuivre son immense œuvre qui a généré et générera encore des avancées majeures qu'elles soient économiques, sociales, démocratiques ou républicaines».

ALGÉRIE/FRANCE: Tenue aujourd'hui à Paris de la 5^e session du COMEFA

Le Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA), un mécanisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France, créé en mai 2013, tiendra sa 5^e session cet après-midi à Paris.

Les travaux, auxquels prennent part le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, et le ministre de l'Economie, Bruno Lemaire, seront coprésidés par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue français, Jean-Yves Le Drian. C'est la première réunion qui se tient après l'adoption, le 7 décembre dernier, du Document Cadre de Partenariat (DCP) pour les années 2018-2022. Le précédent (2013-2017) a été signé lors de la visite d'Etat en Algérie du président François Hollande en décembre 2012.

Il avait défini les grands axes de coopération, tels que le renforcement du capital humain, le développement économique et durable, la bonne gouvernance, la modernisation du secteur public et le renforcement de la coopération décentralisée. La rencontre de lundi des responsables algériens et français permettra d'établir le bilan de la coopération entre les deux pays et d'exami-

ner d'autres accords entre les deux pays, notamment dans le domaine économique, a-t-on indiqué.

Mais à l'heure actuelle, rien n'a filtré ni sur le nombre de ces accords ni sur leur contenu. Les travaux du COMEFA seront précédés d'un entretien entre les deux MAE. Dans le programme, est prévue également la quatrième session du Dialogue stratégique, instauré entre les deux pays. Ce dialogue est un cadre informel permettant aux deux parties de confronter leurs analyses et d'échanger les informations se rapportant aux problèmes liés à la question sécuritaire. Au cours de la 4^e session du COMEFA qui s'est tenue à Alger le 12 novembre 2017, rappelle-t-on, trois accords de partenariat et de coopération économiques ont été signés. Il s'agit d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et PSA Peugeot pour la production des véhicules en Algérie.

Le deuxième accord



portait sur un protocole pour la mise en place d'un consortium à l'exportation des fruits et légumes du pays, ainsi que d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles Bio, et ce, entre les Sociétés Agrolég et Agromed. Le dernier concernait un pacte d'actionnaires entre le groupe public Elec El Djazair et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension. La 4^e session avait précédé la visite en Algérie du président français Emmanuel Macron le 6 décembre et les travaux à Paris, le lendemain de la visite présidentielle, du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), coprésidés par

les Premiers ministres des deux pays, Ahmed Ouyahia et Edouard Philippe. Pas moins de onze accords de coopération ont été conclus, à l'issue du CIHN, entre les deux pays dans 5 secteurs : la santé, la formation professionnelle dans le domaine de l'électricité, l'agroalimentaire, l'entrepreneuriat, le livre et l'enseignement supérieur. Le CIHN est un instrument de pilotage du partenariat d'exception algéro-français. Il a été instauré à la faveur de la visite officielle, en Algérie en décembre 2012, du président François Hollande. Les responsables des deux pays ont salué, à maintes occasions, la densité et la diversité de la coopération depuis 1999, rappelle-t-on.

Messahel et Yousfi à Paris

La cinquième réunion du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA) se tiendra aujourd'hui à Paris, sous la coprésidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, du côté algérien et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian et le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, du côté français, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session du COMEFA sera

consacrée à «l'évaluation de la coopération économique algéro-française et donnera lieu à un examen exhaustif de l'état d'avancement des projets de partenariat en cours», précise la même source. Elle sera mise, également, à profit pour «dresser les grandes perspectives du partenariat industriel entre les deux pays, et ce en prévision de la tenue à Alger dans les prochaines semaines de la cinquième session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), coprésidé par les deux Premiers ministres». M. Messahel

coprésidera, au cours de son séjour dans la capitale française, avec son homologue français, la quatrième session du dialogue stratégique algéro-français sur les questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme, au cours de laquelle «les deux parties aborderont les grands dossiers politiques régionaux et internationaux d'intérêt commun, notamment les crises libyenne et syrienne, la situation au Mali, au Sahel, et dans le Maghreb ainsi que certaines questions globales dont la migration, la lutte antiterroriste et la déradicalisation».

TIZI-OUZOU: Séminaire sur la coopération industrielle et technologique franco-algérienne en novembre

Un séminaire sur la coopération industrielle et technologique franco-algérienne aura lieu du 26 au 28 novembre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier des organisateurs. Co-organisé par l'association Touiza-Solidarité, la wilaya de Tizi-Ouzou et la mission interministérielle «Coopération économique, industrielle et technologique franco-algérienne», constitue la première étape d'un processus de travail collectif engagé sur quatre ans (2017-2021).

L'objectif de ce séminaire, selon le document des organisateurs, est «de renforcer la coopération franco-algérienne pour un développement économique durable des territoires, l'emploi, l'insertion des jeunes, la recherche et l'innovation».

Placé sous la supervision d'un Comité de pilotage animé par la direction de locale de l'industrie et des mines, «un premier recensement des attentes et besoins a déjà été mené auprès des acteurs de la wilaya» est-il indiqué de même source.

Les entreprises de la wilaya de Tizi-Ouzou et les acteurs économiques français sont «l'une des principales cibles pour participer à ce séminaire, qui vise, notamment, à les mettre en relation et en réseau pour des perspectives d'affaires qui renforceront les échanges entre la France et l'Algérie» soulignent les organisateurs.

Dans ce cadre, a indiqué à l'APS, le directeur local de l'industrie, Hamitouchou Moula, «il y a eu plus de 120 fiches d'entreprises locales qui ont

été transmises à nos partenaires avec lesquels nous espérons concrétiser quelques projets à l'occasion de ce séminaire». La recherche universitaire, l'innovation industrielle et la formation professionnelle sont également des questions centrales de ce séminaire qui réunira autour de ces sujets l'Université de Tizi-Ouzou et les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage de la wilaya avec les établissements d'enseignement et de formation professionnelle français.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ATS explore les possibilités de commercialiser ses services de télécommunications en Mauritanie

Algérie Télécom Satellite (ATS), filiale du Groupe Télécom Algérie (GTA), a exploré les possibilités de partenariat visant à commercialiser des services de télécommunications avec la Mauritanie dont la capitale Nouakchott abrite du 23 au 29 octobre l'Exposition spécifique des produits algériens.

La participation à ce rendez-vous «nous a permis de faire des rencontres B to B avec des entreprises et des institutions mauritaniennes comme l'Autorité de régulation et la télédiffusion mauritaniennes pour voir les possibilités de commercialisation des services de télécommunications sur ce marché», a déclaré hier à l'APS, le PDG d'ATS, Benadelouahed Mohamed Anouar.

Indiquant que des rencontres ont eu lieu à l'occasion de cette exposition entre les représentants d'ATS et des entreprises pétrolières et minières mauritaniennes, M. Benadelouahed a fait état d'offres spécifiques pour chaque segment qui seront formulées prochainement par la partie mauritanienne, précisant que, s'agissant des autres segments (la partie terrestre et le GSM), «des études et les discussions vont continuer pour voir s'il y a intérêt à se positionner sur ce marché».

Le Groupe Télécom Algérie a marqué sa présence à l'exposition de Nouakchott par la couverture satellitaire de l'événement, via les capacités du Satellite Algérien Alcomsat-1. La présence des opérateurs de télécommunications nationaux à cet événement s'est traduite par l'important dispositif mis en place pour assurer la couverture de l'événement via les Télécommunication Spatiales.

Ainsi, ATS, en collaboration avec l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) a saisi cette occasion pour répondre à l'enjeu de l'événement, en garantissant durant toute la durée de la manifestation, une connexion Internet haut débit, permettant une couverture optimale et continue des services de télécommunications à un très haut débit atteignant les 100 Mbps, via l'utilisation du Satellite Alcomsat-1.

A travers cette démonstration réussie, l'opérateur national entend «faire valoir l'ampleur et l'étendue des capacités dont dispose le Satellite Algérien en termes de performances, dans la perspective de contribuer au développement de l'Afrique dans le domaine des télécommunications spatiales».

ATS confirme ainsi «sa volonté de répondre aux besoins grandissants de la Mauritanie», en matière de télécommunications, ambitionnant de surcroît à étendre sa présence sur le marché africain et réaffirmant par la même occasion «sa volonté de concrétiser de nouvelles opportunités d'affaires et de partenariat avec les différents acteurs de la sphère panafricaine».

ALGÉRIE-CROATIE La prise en charge des catégories vulnérables au centre d'entretiens entre M^{me} Eddalia et l'ambassadeur de Croatie à Alger

L'échange d'expertises et d'expériences en matière de prise en charge des catégories vulnérables et les voies et moyens de sa consolidation ont été au centre d'entretiens, dimanche, entre la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia et l'ambassadeur de Croatie à Alger, M. Marin Andrijasevic, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, «les relations de coopération bilatérale, notamment en matière de prise en charge des catégories vulnérables, ainsi que les voies et moyens de les consolider à l'avenir, à travers l'échange d'expertises et d'expériences», a précisé la même source.

Dans ce contexte, le diplomate croate s'est «félicité de la qualité des prestations sociales fournies par l'Etat algérien en faveur des catégories vulnérables», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - MONNAIE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 28 octobre au 2 novembre 2018, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 117,29 DA à l'achat et à 124,45 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 133,61 DA à l'achat et de 141,79 DA à la vente. A rappeler que sur la semaine dernière (du 21 au 27 octobre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,82 DA à l'achat et à 123,95 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 134,42 DA à l'achat et de 142,68 DA à la vente. Il y a un mois (la semaine allant du 30 septembre au 6 octobre 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 116,06 DA à l'achat et à 123,15 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 135,80 DA à l'achat et de 144,12 DA à la vente. Il y a une année (du 29 octobre au 3 novembre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 113,55 DA à l'achat et à 120,48 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 131,88 DA à l'achat et de 139,97 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 28 octobre au 2 novembre 2018

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	117,29	124,45
1 EUR	133,61	141,79
1 CAD	90,07	95,60
1 GBP	151,36	160,65
100 JPY	104,31	110,70
1 SAR	31,26	33,18
1 KWD	385,95	410,33
1 AED	31,93	33,89
100 CHF	11,756,18	12,477,62
100 SEK	12,888,18	13,674,44
100 DKK	1,791,17	1,900,81
100 NOK	1,407,81	1,494,29
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,48	124,45
1 EUR	134,96	141,79
1 CAD	90,99	95,60
1 GBP	152,90	160,65
100 JPY	105,37	110,70
100 CHF	11,875,53	12,477,62
100 SEK	1,301,26	1,367,44

ALGÉRIE - COMMERCE EXTÉRIEUR

Les principaux clients de l'Algérie sur les 9 premiers mois de 2018

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays sur les neuf (9) premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2017.

(Source: Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes-Cntsidi).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Italie	4.428	+3,82%
-France	3.579	+15,4%
-Espagne	3.565	+27,05%
-USA	2.883	+15,6%
-Gde-Bretagne	1.884	+58,8%
-Turquie	1.750	+32,6%
-Pays-Bas	1.503	-90,4%
-Brésil	1.503	-9,2%
-Inde	1.162	+69,4%
-Sud-Corée	937	+252,2%
-Chine	932	+85,3%
-Belgique	847	+24,4%
-Portugal	796	+24,4%
-Tunisie	731	+24,53%
-Maroc	506	+52%
Sous-total	27.006	
TOTAL	30.012	

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit commercial en recul de plus de 56% sur les 9 premiers mois 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 3,69 milliards de dollars sur les neuf (9) premiers mois de 2018, contre un déficit de 8,52 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit un diminution de 56,71%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Entre janvier et fin septembre 2018, les exportations ont grimpé à 30,012 milliards de dollars (mds usd) contre 25,697 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de +4,31 mds usd (+16,8%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cntsidi).

Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 33,703 mds usd contre 34,224 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une diminution de 521 millions usd (-1,52%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% contre 75% à la même période de l'année précédente.

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,08% du montant global des exportations) en s'établissant à 27,93 mds usd contre 24,32 mds usd, en hausse de 3,61 mds usd (+14,86%).

Quant aux exportations hors-hydrocarbures, elles demeurent marginales en représentant 6,92% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,08 mds usd, même si elles ont connu une hausse de près de 51% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors-hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,637 mds usd contre 969 millions usd (+69%), des biens alimentaires avec 272 millions usd contre 279 millions usd (-2,51%), des produits bruts avec 73 millions usd contre 51 millions usd (+43,14%), des biens d'équipements industriels avec 70 millions usd contre 62 millions usd (+13%), des biens de consommation non alimentaires avec 26 millions usd contre 16 millions usd (+62,5%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,29 million usd contre 0,16 million usd (+81%).

La facture alimentaire repart à la hausse, net recul des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant



à 772 millions usd sur les neuf premiers mois de 2018 contre 1,4 mds usd à la même période de 2017, en baisse de 626 millions usd (-44,8%), précise les Douanes.

Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ont aussi connu une tendance baissière.

Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 421 millions usd contre 476 millions usd (-11,55%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 9,64 mds usd contre 10,48 mds usd (-8%). Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits.

La facture des produits alimentaires s'est alors établie à 6,578 mds usd contre 6,506 mds usd (+1,11%).

Les importations des produits bruts ont atteint 1,42 mds usd contre 1,07 millions usd (+32,03%).

Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 6,89 mds usd contre 6,32 mds usd (+9,13%), alors que la facture des demi-produits a coûté 7,974 mds usd contre 7,971 mds usd (+0,04%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 33,7 mds usd des

biens importés, un montant de 20,2 mds usd a été payé par cash (60% de la globalité).

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 12,3 mds usd (36,5%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,2 md usd, et aux comptes devises propres des importateurs pour trois (3) millions usd.

L'Italie à la tête du podium des clients, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie.

Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 4,43 mds usd (14,75% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 3,58 mds usd (11,93%), l'Espagne avec 3,56 mds usd (11,88%), les Etats-Unis avec 2,88 mds usd (9,61%) et la Grande-Bretagne avec 1,88 mds usd (6,3%).

Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 5,52 mds usd (16,4% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 3,45 mds usd (10,25%), de l'Italie avec 2,80 mds usd (8,32%), de l'Espagne avec 2,57 mds usd (7,64%) et de l'Allemagne avec 2,25 mds usd (6,7%).

ÉNERGIE - HYDROCARBURES

Hassi-Messaoud Expo 2018 : une forte participation et des perspectives de partenariat

La 7ème édition du salon international «Hassi-Messaoud Expo» des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers rassemble ce dimanche près de 200 exposants venus présenter leurs produits et explorer des pistes d'affaires et de partenariat dans divers segments économiques.

Ce salon de trois jours, ouvert par les autorités de la wilaya, est consacré aux professionnels exerçant notamment dans les domaines en rapport avec le secteur des hydrocarbures, tels que le forage pétrolier, les services approvisionnement et maintenance d'installations industrielles, l'instrumentation, le contrôle industriel et les lubrifiants industriels.

«Hassi-Messaoud Expo» est une manifestation destinée aux opérateurs économiques nationaux et étrangers (11 pays présents à cette édition), non seulement pour exposer leurs produits et services, mais aussi pour tisser des liens et

contacts d'affaires et d'établir un rapprochement entre eux, sachant que «le segment de la sous-traitance est mis en avant dans l'industrie pétrole et gaz, que ce soit en amont ou en aval», indiquent les organisateurs.

Cet événement économique se veut aussi une contribution à la dynamisation du processus de développement dans le Sud du pays, en garantissant aux entreprises nationales, les jeunes promoteurs notamment, un espace approprié pour exprimer leur savoir-faire et acquérir l'expertise des grands groupes et multinationales opérant dans la région, affirme Djaâfar Yacini, responsable de Petroleum Industry Communications (partie organisatrice).

Des rencontres et des ateliers s'articulent autour de différents thèmes relatifs au monde des affaires et de l'investissement figurent également au programme de cette manifestation économique à

laquelle les organisateurs s'attendent à recevoir plus de 8.000 visiteurs, notamment des professionnels de l'industrie pétrolière et gazière.

Le salon international «Hassi-Messaoud Expo» des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, se veut, depuis son lancement en 2011, une plateforme de communication, de business et d'échanges entre les pétroliers et leurs fournisseurs, selon ses responsables.

Pour Wadie Lakhdari, responsable du département maintenance à l'Entreprise nationale de travaux aux puits (ENTP), la participation à ce salon est une opportunité de faire connaître davantage l'entreprise, l'une des cinq plus grandes entreprises nationales opérant dans le secteur des hydrocarbures.

Il offre aussi un cadre de rencontre et d'échanges avec des industriels pouvant l'aider dans son domaine d'activités, notamment en équipements et fournitures de production

nationale, a-t-il ajouté.

Slimane Kadi, responsable à la société de maintenance des équipements industriels (MEI, filiale du groupe Sonelgaz), estime, pour sa part, que le salon «est une occasion de présenter nos offres de services et d'explorer de nouvelles pistes de partenariat avec les autres participants».

Le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a assuré de la disponibilité de la wilaya à réunir aux entreprises énergétiques les conditions favorables à l'exercice de leurs activités dans la région et la possibilité de leur implantation au niveau de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud et de la zone industrielle de Hassi-Benabdallah.

Les représentants de certaines entreprises présentes au Salon ont déjà fait part de leur intention de concrétiser des projets d'investissement dans cette wilaya, a-t-il également fait savoir.

FORMATION PROFESSIONNELLE : Mohamed Mebarki: Diversifier les spécialités pour les adapter aux besoins des principaux secteurs de l'économie nationale

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a souligné, hier à Djelfa, l'importance de la diversification des spécialités de formation comme étant à la base de la stratégie de son secteur visant à accompagner la politique gouvernementale en direction des trois secteurs clés de l'économie nationale, l'industrie, le tourisme et l'agriculture.

"C'est une stratégie qui participe à l'effort national, en garantissant une formation bénéfique adaptée aux besoins exprimés", a indiqué M. Mebarki, dans une déclaration en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Cette visite a pour objectif de faire le constat du niveau d'application de la politique gouvernementale portant sur la diversification des spécialités de manière, a-t-il dit, à les "mettre au service des trois principaux secteurs de l'économie nationale (l'industrie, le tourisme et l'agriculture)".

Il s'agit, également, de suivre de près le développement du partenariat avec les entreprises économiques, tout en veillant à adapter la formation au développement de la région, à travers entre autres, le travail accompli par la commission de participation de la wilaya, la société civile, et tous les autres partenaires, qui œuvrent pour une formation au diapason des ambitions fixées pour le secteur.

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a entamé sa visite à Djelfa, par une inspection du CFPA de la cité "Bahrara" du chef-lieu de wilaya, baptisé à l'occasion au nom du Chahid "Hadi Bou djemââ", dont la famille a été honorée, avant une tournée à travers les stands d'une exposition en plein air, mettant en exergue les offres et métiers assurés par le secteur dans la wilaya.

Sur place, un exposé sur l'état des lieux du secteur, depuis 1999 à ce jour, a été présenté à M. Mebarki.

Selon la situation présentée, de nombreux projets, d'une valeur globale de près de 600 millions de dinars, ont bénéficié d'une levée de



gel, dont un Institut national à Ain Ouessara, d'un coût de 340 millions de dinars, outre des projets de réhabilitation de nombreux centres de formation.

Après avoir salué les efforts consentis par l'Etat au profit du secteur, le ministre a émis nombre d'observations concernant l'opération de formation à Djelfa.

Il a, à ce titre, recommandé de remédier au manque constaté, par lui, dans les offres de formation des techniciens supérieurs, ceci d'autant plus, a-t-il dit, que la wilaya verra bientôt l'ouverture d'instituts nationaux "qui devront être mis à profit pour couvrir les besoins de formation des jeunes de niveau Terminal, n'ayant pu avoir leur baccalauréat", a-t-il conseillé.

Toujours à la cité "Bahrara", le ministre s'est rendu sur le chantier de réalisation d'un Institut national spécialisé en agricultures et petit élevage, affecté d'une enveloppe de 389 millions de dinars.

Le projet, qui en est aux dernières retouches, est doté d'une capacité de

300 places pédagogiques.

Un autre chantier de projet d'Institut national spécialisé en bâtiment et travaux publics, d'un coût de plus de 304 millions de da et d'une capacité d'accueil de 300 places et 120 lits, a été visité au nouveau pôle urbain "Berrbihi".

Par ailleurs, M. Mebarki a présidé une cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre son secteur et les services agricoles de la wilaya portant sur la formation de porteurs de projets, outre une autre convention avec des unités privées, dont une unité de fabrication de pompes, portant sur l'intégration d'apprentis en stage.

L'opportunité a donné lieu à une visite de cette unité de fabrication de pompes au niveau de la zone industrielle de la wilaya.

M. Mebarki a clos sa visite, à Djelfa, par une inspection du chantier de reconstruction du CFPA de Hassi Bahbah (à 50 km au nord de la wilaya), attendu à la réception en "septembre 2019", selon les informations fournies sur place.

PÊCHE ET AQUACULTURE: Vers une nouvelle réglementation adaptée aux mutations du secteur

De nouvelles propositions de textes réglementaires adaptés aux mutations du secteur de la pêche et de l'aquaculture devront être prêtes avant la fin de l'année en cours, a indiqué hier à Alger le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche.

«Les propositions de lois sont pratiquement prêtes, nous nous sommes concertés avec les professionnels du secteur et nous devons à présent les discuter avec la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA), a déclaré M. Hamouche lors d'un point de presse, à l'issue de la cérémonie d'installation du nouveau président de la CAPA, Abdelkrim Bani Mira par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghri.

Soulignant le rôle de la CAPA, en tant qu'espace de concertation entre les responsables et les professionnels du secteur, M. Hamouche a affirmé qu'il y a plusieurs points qui seront discutés dans un cadre organisé et durable en vue d'améliorer les conditions socio-professionnelles des acteurs du secteur et de poursuivre la réalisation des objectifs de développement de ce secteur stratégique.

Les textes réglementaires cités par ce responsable devraient concerner plusieurs aspects car il y a, selon lui, l'impératif d'adapter les lois à la réalité du terrain afin de répondre aux nouveaux besoins et exigences de la profession.

«Il y a des préoccupations d'ordre réglementaires évoquées par les professionnels que nous allons discuter avec le président de la CAPA nouvellement élu», a-t-il dit en citant à titre d'exemple des lignes de référence qui délimitent et déterminent les zones de pêche et les zones interdites à la pêche.

«Nous avons fait passer des lois depuis des années concernant ce point mais nous avons constaté à travers notre travail avec les professionnels qu'il y avait des difficultés pour les appliquer ce qui impose la révision de l'ancienne réglementation», a-t-il expliqué.

Il a également abordé la question de la réglementation des ports et son aménagement au profit des professionnels, tant revendiquée par les acteurs du secteur.

Parmi les points cités par ce responsable, figure également l'adaptation du système de formation aux besoins actuels du terrain par l'introduction des nouvelles spécialités lesquelles devraient bénéficier même à certaines catégories de professionnels opérationnels sur le terrain qui ont exprimé leur besoin en formation.

Dans ce même contexte, M. Hamouche a insisté sur le domaine de la recherche qui devrait aussi servir les acteurs opérants dans le monde de la pêche expliquant que le secteur dispose d'un bateau scientifique pour prospecter de nouvelles zones et de nouveaux moyens de pêche.

«Nous voulons associer la profession aux travaux réalisés par le centre de recherche», a-t-il souligné.

La traçabilité du produit depuis le producteur au consommateur, le renforcement de la protection sociale des professionnels, l'accompagnement des investisseurs sont autant de points évoqués par le directeur de la pêche et de l'aquaculture.

A la question récurrente sur la cherté des prix du poisson en Algérie en dépit de l'évolution de la production qui s'élève à 100 000 tonnes par an, ce haut responsable auprès du ministère a admis que la production ne couvre pas suffisamment la demande nationale.

En revanche, il a affirmé le rôle de l'aquaculture pour assurer une production durable du fait que ce secteur contrairement à la pêche marine, est prémuni des aléas climatiques, en plus de la production substantielle des fermes aquacoles. A titre illustratif, il a cité le projet de la plus grande ferme aquacole de Mostaganem, qui compte 40 caches flottantes avec une capacité de production globale prévue de 3.200 tonnes, soit presque l'équivalent de la production du port de Djendjen avec toute sa flotte.

Il a rappelé à ce propos que l'Algérie compte 65 unités aquacoles en plus de 135 de projets analysés par l'Agence nationale de développement et investissement (ANDI).

Le ministre de l'Agriculture qui a procédé à l'installation du nouveau directeur de la CAPA, a souligné le rôle incontournable du secteur dans la contribution de la sécurité alimentaire du pays et les investissements réalisés dans le secteur aux cours des deux dernières décennies, en mettant en avant l'augmentation du nombre des ports qui est passé de 21 en 2000 à 45 ports actuellement.

Il a également mis en avant le renforcement de la flotte maritime qui est passée de 2.000 unités à 6.000 unités en l'espace de 20 ans ainsi que l'évolution des travailleurs activant dans le secteur qui compte actuellement 45.000 personnes.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: Bientôt une Agence nationale d'assurance qualité

Une nouvelle dynamique est escomptée dans les universités algériennes à la faveur de la prochaine création d'une Agence nationale d'assurance qualité et d'accréditation, a annoncé hier à Oran le président de la Commission nationale pour l'implémentation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (CIAQES).

«La future Agence remplacera la CIAQES avec un statut, des prérogatives et des moyens spécifiques pour sa mission», a précisé Sadek Bakouche à l'occasion d'une rencontre dédiée à l'accréditation des formations d'ingénieurs, tenue à l'Ecole nationale polytechnique «Maurice-Audin» (ENPO-MA).

Le référentiel national en la matière comprend sept grands domaines, à savoir «la formation, la recherche, la vie étudiante, la gouvernance, les



Ben Cheikh (Tunisie).

Plusieurs cadres de l'ENPO-MA ont également participé à cette réunion marquée par des échanges entre les deux parties, notamment autour des dispositifs d'accréditation, de mobilité des étudiants et des thématiques à aborder durant le prochain colloque prévu à l'ENPO-MA.

«L'évolution du métier d'ingénieur», «la dimension éthique» et «l'expérience des agences d'accréditation» figurent parmi les premiers sujets proposés par l'ENPO-MA, en plus de l'animation d'ateliers par des experts.

La coopération entre l'ENPO-MA et le RMEI est axée sur «la formation d'ingénieur, la recherche, l'innovation et le développement économique dans un contexte de mobilité des personnes et pour le développement durable de la Méditerranée», a-t-on indiqué.

infrastructures, les relations avec le secteur socio-économique et la coopération internationale», a expliqué M. Bakouche.

La démarche qualitative initiée par la tutelle a été marquée en 2010 par la création de la CIAQES suivie de la mise en place de 108 cellules d'assurance qualité, soit dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du pays, a-t-il souligné. La rencontre, à laquelle a pris part M.

Bakouche, a été consacrée à la préparation du 3ème colloque du Réseau méditerranéen des Ecoles d'ingénieurs (RMEI) que l'ENPO-MA accueillera en avril 2019.

La séance s'est tenue en présence du président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest, Abdelbaki Benziane et du directeur de l'ENPO-MA, Mohamed Senouci, aux côtés des représentants du RMEI Olivier Boiron (France) et Ahmed Larbi

CONSTANTINE: Près de 7.000 tonnes de déchets collectées à la nouvelle ville Ali Mendjeli d'El Khroub

Près de 7.000 tonnes de déchets ont été collectées suite à une opération de nettoyage effectuée dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris samedi du directeur de l'établissement d'aménagement des villes d'Ali Mendjeli et d'Ain Nahas, Hayoul Farid. Cette action, ayant ciblé l'extension ouest de l'unité de voisinage (UV) 20 et l'UV 10, s'inscrit dans le cadre d'une large opération de nettoyage et d'assainissement de l'environnement lancée en septembre dernier à travers la wilaya de Constantine dans le but de préserver l'environnement et la santé publique, a indiqué M. Hayoul.

L'opération de nettoyage de cinq jours, qui a concerné ces deux unités de voisinage, a nécessité la mobilisation de trente (30) camions, deux chargeurs et trois pelles.

La quantité de déchets collectée constitue essentiellement des déchets solides, notamment les gravats résultant des chantiers d'habitations, ainsi que des déchets ménagers à l'UV 10, a-t-on noté.

Depuis le lancement de cette large opération de nettoyage à Constantine, plusieurs unités de voisinage de la nouvelle ville Ali Mendjeli, entre autres 14, 13, 7, 2, 20 et 10, ont bénéficié de l'assainissement de l'environnement urbain, ainsi que le curage des avoires, a assuré le même responsable.

Cette opération a été menée en collaboration avec les services de l'environnement, des travaux publics (DTP) et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), en plus de la participation des citoyens, a-t-on noté, ajoutant que 90 agents de plusieurs entreprises publiques ont été mobilisés pour cette opération.

DJELFA : Attribution de 1.144 lots constructibles et 1.054 LPL à leurs bénéficiaires



Pas moins de 1.144 lots de terrain constructibles et 1.054 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués samedi à leurs bénéficiaires dans la commune de Messaad (75 km au sud de Djelfa). La cérémonie de remise des décisions d'affectation des lots de terrain et des clés des logements LPL à leurs bénéficiaires a été présidée par le wali, Toufik Dhif, à la salle des conférences Tahar Belakef de Messaad, à l'occasion de la célébration du 64ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Les lots de terrain constructibles se répartissent à travers trois communes de Djelfa, alors que les logements ont été réalisés au nouveau pôle urbain de la «route de Touggourt» de Messaad.

L'opportunité a également donné lieu à la distribution de 290 décisions d'affectation d'aides à la construction rurale, notamment au profit de gardes communaux, au niveau de cinq communes de la wilaya, soit Dar Chioukh, Ain Afka, Hed S'hari, El Keddidi et Hassi el-Aich.

TISSEMSILT Plus de 1.100 logements tous segments confondus seront distribués le 1^{er} Novembre 2018

Au total, 1.135 logements tous segments confondus sera distribué «le premier novembre prochain» dans la wilaya de Tissemsilt a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Abed Meghit

Ils s'agit de 635 logements publics locatifs LPL, 500 aides à l'habitat rural et des lots d'auto construction seront distribués à Tissemsilt le 1er novembre 2018, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, a annoncé le wali, Salah El Affani, en application de la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika portant la distribution de logements lors des fêtes nationales et religieuses.

Ce quota devra sans doute apaiser la tension des demandeurs de logements à Tissemsilt. Une décision prise du premier responsable de la wilaya de Tissemsilt. «La wilaya de Tissemsilt a franchi de grandes étapes en matière de développement avec un taux de couverture en eau potable et assainissement de 96 pour cent et au gaz et électricité (plus de 90%), a indiqué le wali.

Il a fait savoir, par ailleurs, que le taux de chômage est descendu à 7% dans la wilaya grâce aux efforts déployés par le secteur de l'emploi insistant sur la création de petites et moyennes entreprises en faveur des jeunes.

M. El Affani a donné des instructions aux membres de la commission de wilaya de promotion de l'emploi pour encourager la formation des stagiaires des établissements de formation et des



étudiants dans des spécialités liées à l'économie locale. Il a souligné que les efforts des autorités de la wilaya s'orientent actuellement vers la création de mini-zones d'activités pour trouver des solutions au problème de manque de foncier industriel et pour développer les secteurs d'agriculture, du tourisme et de l'investissement dans le cadre d'un développement économique durable.

Le chef de l'exécutif a également annoncé la mise en place d'une stratégie de relance du secteur agricole en diversifiant les produits agricoles pour que la wilaya ne s'appuie pas seulement sur la céréaliculture, ainsi que la tenue prochaine d'une journée d'étude sur le secteur de l'agriculture avec la participation de professionnels, déclarant que les

médias sont un outil efficace et partenaire des autorités dans le développement local.

Le premier chef de l'exécutif de la wilaya, avec l'esprit de cohésion, de concertation, examine les situations des divers secteurs, dans un seul souci est d'atteindre son objectif escompté, pour faire de Tissemsilt une wilaya attirante, attrayante et pour améliorer surtout le cadre de vie des populations.

La wilaya de Tissemsilt a un rendez-vous avec une grande opération d'attribution de logements sociaux, apprend-on lors de cette visite des projets de logements en cours de finalisation.

Par ailleurs, environ 11 800 logements tous types confondus ont été relancés à travers la wilaya de Tissemsilt.

BOUIRA: Les créances de l'ADE dépassent les 540 millions de dinars

Les créances totales de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Bouira détenues par les abonnés ont dépassé les 540 millions de dinars, a indiqué la chargée de la communication de l'ADE locale, Khellif Souad.

«Nos créances globales concernant les travaux et l'eau sont de l'ordre de 540 080 125, 34 dinars, dont plus de 320 millions dinars sont détenus par les ménages, et plus de 124 millions dinars étaient détenus par les administrations », a précisé la même responsable dans une déclaration à l'APS.

Elle a fait savoir qu'une campagne sur le recouvrement de ces créances avait été lancée sur les médias et la presse écrite ainsi que sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les abonnés sur la nécessité de payer leurs dettes auprès des services de l'ADE. Mme Khellif a précisé en outre, qu'à travers cette campagne l'entreprise «veut aider ses clients à payer leurs dettes».

«Nous sommes prêts mêmes à leur permettre de les payer par facilité avec l'établissement d'échéanciers de paiements pour les clients souffrant de difficultés financières», a expliqué la même responsable.

Au niveau de la wilaya de Bouira, 43 communes sur 45 sont gérées par l'ADE qui couvre actuellement 90 % de la population globale de la wilaya, a souligné le directeur local de l'ADE, Haouchène Remdane dans une déclaration à l'APS.

«Les deux communes restantes sont Boukram (Nord-ouest de Bouira), qui sera couverte d'ici à la fin de l'année en cours, et Aghbalou (Est), qui, elle aussi, sera couverte d'ici à 2019», a encore précisé la même responsable.

Et d'ajouter que l'ADE «aurait pour couvrir certains villages éparses, et qu'à cet égard, une opération d'installation des compteurs est toujours en cours à travers ces régions.

GUELMA: Remise de 5.900 cartes professionnelles magnétiques au profit des agriculteurs

Un total de 5.900 cartes professionnelles magnétiques a été délivré aux agriculteurs, toutes filières confondues, de la wilaya de Guelma, depuis fin 2014, date de lancement de l'opération d'attribution de ce document, a-t-on appris samedi auprès du président de la chambre de l'agriculture, Amar Lehdidi.

Ce nombre de cartes modernes a été distribué sur plusieurs étapes aux agriculteurs qui ont déjà déposé leurs demandes pour bénéficier de ce document, a précisé à l'APS, le même responsable, soulignant que «l'opération de dépôt des dossiers est toujours ouverte devant les agriculteurs désireux d'obtenir cette carte professionnelle».

La même source a détaillé que le nombre de cartes professionnelles



reçues par la chambre de l'agriculture totalisé 8 132 cartes depuis le lancement de l'opération à l'échelle nationale en 2014, invitant les agriculteurs qui avaient déposé leur dossier de renouvellement de carte à se rapprocher des services de la chambre afin d'obtenir leur carte professionnelle moderne.

La chambre de l'agriculture de la

wilaya de Guelma compte 15.

353 agriculteurs et éleveurs activant dans les domaines de production végétale et animale, inscrits au registre de l'agriculture, selon la même source, faisant savoir qu'un total de 14.945 fel-lahs dispose encore l'ancienne carte «approuvée» depuis plus de 20 ans.

Le président de la chambre de l'agriculture a appelé l'ensemble des agriculteurs de la wilaya à se rapprocher des services de cet organisme afin d'actualiser leurs dossiers et déposer les documents nécessaires pour bénéficier de cette carte magnétique contenant toutes les données personnelles de l'agriculteur ou de l'éleveur et qui offre de nombreux avantages pour bénéficier de divers programmes de soutien agricole

GRIPPE SAISONNIÈRE: Un dispositif de prise en charge des cas graves à partir de la semaine prochaine

Le directeur de la Prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr. Djamel Fourar, a annoncé samedi la mise en place, dès la semaine prochaine, d'un dispositif de prise en charge des cas graves de grippe saisonnière au niveau des établissements hospitaliers du pays.

Un dispositif de prise en charge des cas graves et compliqués de la grippe saisonnière, notamment chez les personnes âgées, les femmes enceintes et les malades chroniques sera mis en place la semaine prochaine au niveau des établissements hospitaliers, a indiqué le Dr Fourar lors d'une campagne de sensibilisation, organisée en coordination avec l'Institut Pasteur et l'Institut national de la santé publique, au centre commercial d'Ardis.

Le succès qu'a enregistré la campagne de l'année dernière a amené le ministère de la santé à renouveler l'expérience en l'accompagnant, cette fois-ci, d'activités de loisirs au profit des enfants afin d'attirer un plus grand nombre de citoyens, a-t-il précisé ajoutant que cette action de sensibilisation sera généralisée à d'autres grandes wilayas du pays.

L'Institut Pasteur a importé, cette année, 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal, dont 1,3 million de doses ont été distribuées aux établissements hospitaliers, aux des établissements publics de santé de



proximité (EPSP) et le reste aux ministères de souveraineté, a-t-il appelé.

La grippe saisonnière a fait 26 morts en 2017 et 23 autres en 2016, dont la plupart étaient des maladies chroniques et 12% des femmes enceintes. Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entre 3 et 5 millions de cas graves de grippe saisonnière sont

enregistrés dans le monde, faisant plus de 650.000 décès par an.

A rappeler que le vaccin antigrippal est gratuit pour les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques dans les établissements hospitaliers, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les officines de pharmacies.

TIPASA: Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine au large de Gouraya

Une tentative d'émigration clandestine de cinq jeunes gens à partir de la côte de Gouraya (W.Tipasa) a été mise en échec par les garde-côtes dans la matinée de samedi, a-t-on appris de sources sécuritaires.

Une patrouille des garde-côtes a trouvé ce groupe de jeunes à bord d'une embarcation de cinq mètres, au large de Gouraya, non loin de la côte d'El Arhat.

«Ils sont en bonne santé», a-t-on ajouté de

même source, signalant que ces jeunes (âgés de 25 à 30 ans) avaient tenté l'aventure depuis deux jours (jeudi) à partir de l'une des plages de Tipasa, avant que leurs familles ne déclarent leur disparition.

Des éléments de la protection civile sont intervenus pour les évacuer vers l'hôpital de Cherchell, où ils ont été soumis aux contrôles médicaux nécessaires, avant d'être remis aux mains des services de la

Gendarmerie nationale, qui ont ouvert une enquête sous le chef d'inculpation d'«émigration clandestine par la mer».

D'autres tentatives similaires d'émigration clandestine ont été déjouées par les gardes côtes, à Tipasa, dont une le 6 octobre courant, concerne pas moins de 11 personnes (dont une femme).

Une 2ème tentative a été mise en échec le 20 juillet dernier, quand les gardes côtes ont décou-

vert une dizaine de jeunes (dont une femme) dans une barque de pêche au large de Cherchell.

Sachant que trois personnes ont été portées disparues, suite à une panne technique survenue dans leur embarcation, est-il signalé.

Les gardes côtes ont, également, réussi, le 12 juillet dernier, à déjouer une tentative d'émigration clandestine de neuf jeunes gens au large de Gouraya (à l'extrême-ouest de Tipasa).

ASPHYXIE ET INTOXICATION PAR GAZ BRÛLÉS: 89 décès depuis début 2018

Les asphyxies et intoxications par gaz brûlé et autres combustibles ont coûté la vie à 89 citoyens, depuis le début de l'année en cours, a révélé hier à Alger, le sous-directeur des Statistiques et de l'Information à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, conviant la population à faire preuve de vigilance et de prévention à ce sujet. Le bilan de la Protection civile fait également ressortir plus de 2928 personnes incommodées ou intoxiquées en 2017, qui ont pu être sauvées, à la suite de l'inhalation des gaz brûlés et monoxyde de carbone, a précisé le même responsable, lors d'une conférence de presse, à l'occasion du lancement de la campagne de sensibilisation sur les dangers et les précautions liés notamment à l'utilisation des appareils de chauffage durant la saison hivernale. La campagne, à l'échelle nationale, sera menée durant toute la saison hivernale à travers des journées portes ouvertes au niveau des unités de la Protection civile, de caravanes de prévention et de sensibilisation de la population, a ajouté le Colonel Achour, insistant sur «l'adhésion» des citoyens et des associations à cette action, lesquels sont conviés à se rapprocher de ces unités. Tout en soulignant l'action néfaste du monoxyde de carbone, en particulier, il a appelé la population à prendre des précautions nécessaires, en priorité l'entretien des appareils de chauffage par un personnel qualifié, de même qu'à veiller au bon état du conduit de cheminée ainsi qu'à s'assurer que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors des habitations. Il est, en outre, recommandé de s'approvisionner en appareils conformes, de «ne jamais» se chauffer avec des appareils radiants de chantier «dépourvus de dispositif de sécurité», de nettoyer régulièrement les brûleurs de cuisinières, etc. Le Colonel Achour insiste, en particulier, sur les dangers que peuvent occasionner les appareils usités durant la saison hivernale précédente et réinstallés à nouveau, invitant les citoyens à s'assurer de leur état avant leur nouvel usage. Un appel particulier est, par ailleurs, lancé à l'adresse des nouveaux bénéficiaires des logements lesquels, en procédant à des travaux de réfection, endommagent le dispositif d'aération sécurisé, initialement mis en place.

Les produits «non conformes» aux règles de sécurité interdits

«Tous les appareils de chauffage importés sont systématiquement contrôlés et les produits non conformes aux règles de sécurité sont interdits», a affirmé, de son côté, le directeur de la Qualité et de la Consommation au ministère du Commerce, Sami Koli, co-animant cette rencontre. Il a soutenu, dans ce sens, que les producteurs nationaux de ce type d'appareils «sont suivis» par les services de ce département, faisant savoir que depuis 2014, année durant laquelle 30.000 appareils non conformes ont été recensés, le nombre a sensiblement baissé pour atteindre seulement 100 appareils mis en cause. Il a appelé, à son tour, les citoyens à «exiger» leurs droits en matière de sécurisation des appareils de chauffage, à savoir les certificats de garantie et de conformité y afférents, rappelant qu'il «y va de leur vie».

MOSTAGANEM: Mise en échec de 4 tentatives d'émigration clandestine et arrestation de 24 individus

Quatre tentatives d'émigration clandestine par mer ont été déjouées durant les dernières 24 heures à Mostaganem par les services de la gendarmerie nationale et des garde-côtes et 24 personnes dont une femme ont été arrêtées, a-t-on appris jeudi du groupement territorial de la gendarmerie nationale.

Les gendarmes ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine mercredi soir à la plage de Hadjadj (45 km à l'est de Mostaganem) lorsqu'ils ont découvert deux embarcations de pêche ne portant pas d'immatriculation aménagées pour une traversée clandestine, a-t-on indiqué. Pour leur part, les éléments

des garde-côtes ont intercepté jeudi tôt le matin une embarcation au large à quelques miles au nord de la plage de Ouréah (commune de Mazaghran) à son bord neuf individus dont une femme et un mineur et trois membres d'une même famille.

Les candidats à l'émigration clandestine ont été conduits vers le port commercial de Mostaganem pour recevoir les premiers soins par l'unité de la protection civile, a-t-on précisé. En outre, une brigade de la gendarmerie nationale de Sidi Lakhdar a arrêté, jeudi à 5h30 du matin, cinq personnes originaires de la wilaya de Mostaganem qui

s'approprièrent à prendre le large à partir de la plage «Sedaoua» à Ain Brahim. Les gendarmes ont saisi, dans cette opération, un plaisancier à moteur et 200 litres d'essence, a-t-on encore indiqué. Une autre unité de la gendarmerie a mis en échec, jeudi aux environs de 1h du matin, une autre tentative d'émigration clandestine à partir de la plage de Stidia (20 km à l'ouest de Mostaganem) où 10 personnes originaires de la wilaya d'Oran ont été arrêtées.

Les prévenus seront présentés ultérieurement devant la justice pour tentative d'émigration clandestine.

EL TARF: Saisie à Berrihane de 294 pièces de monnaie en bronze datant de l'époque romaine

Deux cent quatre-vingt-quatorze (294) pièces de monnaie anciennes ont été saisies, par les éléments de la gendarmerie nationale d'El Tarf, a-t-on appris, samedi, auprès de ce corps constitué. Sur la base d'information faisant état d'une tentative de contrebande ciblant de la monnaie ancienne, les éléments de la gendarmerie nationale de Berrihane ont effectué une patrouille le long de la plage El Draouche, a précisé la même source, détaillant que la fouille de la région a permis de découvrir ces pièces de monnaie, déposées à l'intérieur d'une bouteille en plastique. Selon les mêmes services, les auteurs présumés de cette tentative de contrebande avaient eu vent de la présence des gendarmes sur les lieux et ont pris la fuite. L'expertise effectuée a permis de confirmer la valeur archéologique des pièces de monnaie remontant à l'époque romaine a soutenu la même source, précisant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les présumés auteurs de cette tentative de contrebande.

INDONÉSIE: Des risques sanitaires suite au séisme de Palu



Un mois après le séisme et le tsunami, la ville indonésienne de Palu est menacée d'une grave crise sanitaire du fait de torrentielles pluies de mousson qui risquent de favoriser la propagation du paludisme et de la dengue.

Des quartiers entiers de cette agglomération de l'ouest de l'archipel avaient été réduits à néant le 28 septembre par le séisme de magnitude 7,5 et le raz-de-marée qui avait suivi, indique l'AFP.

La catastrophe a fait au moins 2.200 morts et plus de 220.000 déplacés.

Mais des milliers d'autres habitants sont portés disparus depuis que certains districts se sont littéralement enfoncés dans la terre en raison des secousses telluriques, un processus connu sous le nom de liquéfaction.

Et pour tenter de lutter contre les maladies, les autorités ont aspergé de désinfectant par hélicoptère certains quartiers de Palu, où 5.000 corps pourraient être en train de pourrir dans les ruines.

Elles tentent également d'empêcher la prolifération d'espèces vectrices de maladies, comme les mouches, les cafards ou les rats.

Mais des ONG font d'ores et déjà état d'une hausse des cas de diarrhée et d'infection respiratoire, ainsi que de cas suspects de maladies véhiculées par les moustiques, comme le paludisme ou la dengue.

Les fortes précipitations attendues dans les mois qui viennent pourraient aggraver la situation sanitaire.

ALLEMAGNE : Jugement de l'ex-infirmier tueur en série



L'ex-infirmier allemand Niels Högel, déjà condamné à perpétuité, doit répondre à partir de demain du meurtre d'une centaine de personnes. Cet homme de 41 ans est accusé d'avoir tué par une surdose de médicaments 35 patients à l'hôpital d'Oldenbourg, puis 64 à la clinique de Delmenhorst, une commune voisine, entre 2000 et 2005. Il a récemment avoué un nouveau meurtre, qui sera ajouté à la liste, indique un porte-parole du parquet local.

«J'espère qu'une culpabilité sera prononcée dans chacun des cas pour que les proches puissent enfin terminer leur deuil», déclare à l'AFP Petra Klein, qui dirige l'antenne locale de l'association d'aide aux victimes «Weisser Ring».

Selon le tribunal d'Oldenbourg, 126 proches représentant la partie civile doivent assister à la première audience dans le complexe polyvalent de la ville, qui sera essentiellement consacrée à la lecture de l'acte d'accusation.

GRANDE BRETAGNE: L'hélicoptère du président du club de football de Leicester City s'écrase

L'hélicoptère du président du club de football de Leicester City, le Thaïlandais Vichai Srivaddhanaprabha, s'est écrasé samedi soir près du stade de football de Leicester (centre de l'Angleterre), a annoncé la police.

Selon la chaîne de télévision Sky Sports, qui a diffusé des images de l'hélicoptère en flammes, il s'agit d'un appareil appartenant au président du club de football britannique de Leicester City, le Thaïlandais Vichai Srivaddhanaprabha.

«J'espère qu'ils vont bien. On dirait qu'ils n'ont pas eu beaucoup de chance.

ça s'est juste embrasé», a réagi un témoin auprès de Sky news.

Des images prises après l'incident montrent une zone en proie à d'impensables flammes, vers laquelle convergent des véhicules de secours.

L'accident a eu lieu quelques heures après que Leicester a fait match nul 1-1 avec West Ham lors d'un match de Première League au King Power Stadium.

Selon Sky Sports, l'hélicoptère a décollé du terrain entre 20h30 et 20h45 (heure locale, entre 19h30 et 19h45 GMT), mais il a eu des problèmes avec son rotor de queue peu de temps après et s'est écrasé dans un parking à proximité.

Vichai Srivaddhanaprabha a l'habi-



tude de quitter le stade avec son hélicoptère, qui décolle du terrain, lorsqu'il assiste à un match à domicile de Leicester. Mais l'identité du pilote et des passagers à bord samedi n'a pas encore été confirmée. On ne sait pas non plus si des personnes à terre ont été blessées. «Nous assistons la police du

Leicestershire et les services de secours qui traitent un incident grave au King Power Stadium», a indiqué un porte-parole du club dans un communiqué.

Il a précisé que le club communique de manière plus détaillée une fois que de plus amples informations auront été établies.

CHINE: Un ancien vice-gouverneur jugé pour corruption

Un ancien vice-gouverneur chinois a été jugé pour avoir accepté des pots-de-vin, caché des comptes bancaires à l'étranger, abusé de son pouvoir et participé à des opérations d'initié, a annoncé un tribunal local cité par les médias. Zhou Chunyu, ancien vice-gouverneur de la province de l'Anhui, a été jugé au Tribunal populaire intermédiaire de Jinan dans la province du Shandong. Il a été accusé d'avoir profité de divers postes occupés entre 1996 et 2017 pour aider d'autres personnes à obtenir des contrats de projets et acquérir des entreprises, et d'avoir accepté de l'argent et des biens d'une valeur de 13,65 millions de yuans (1,97 million de dollars) en retour.

Lorsqu'il était maire de la ville de Bengbu, «Zhou Chunyu a remboursé illégalement des frais liés au transfert de terrains à

certaines entreprises, causant des pertes économiques de 665 millions de yuans à l'Etat», selon les procureurs.

«Quand il occupait le poste de chef du comité du Parti pour Bengbu, Zhou Chunyu a déposé un total de 4,12 millions de dollars dans les banques à l'étranger». Il a également été accusé d'avoir gagné de manière illégale plus de 350 millions de yuans à travers des opérations d'initié sur le marché boursier. Les procureurs, l'accusé et ses avocats ont contre-interrogé les preuves et donné un témoignage complet.

Zhou Chunyu a avoué ses crimes et exprimé des regrets devant le tribunal. Plus de 90 personnes, dont des législateurs, des conseillers politiques et des journalistes ont assisté au procès. Le tribunal annoncera le verdict ultérieurement.

VIETNAM: Un trafiquant de drogues tué dans une fusillade avec la police

Un trafiquant de drogues laotien a été tué samedi lors d'une fusillade avec la police vietnamienne dans la province de Nghe An (centre-nord), ont rapporté hier des médias.

Le suspect, âgé de 30 ans, faisait partie d'un groupe de trois trafiquants qui tentaient de faire passer la drogue au Vietnam à la frontière entre les deux pays, a indiqué la police vietnamienne.

Le groupe a ouvert le feu sur la police qui a riposté tuant sur le coup un homme. Les deux autres sont parvenus à s'échapper et sont recherchés par la police. Les forces sécuritaires ont découvert dans le véhicule des suspects 1 kg d'héroïne,



12.000 comprimés de drogue synthétique, un fusil AK 47 et trois grenades. Le

Vietnam est une plaque tournante du trafic de stupéfiants à l'intérieur et autour du «Triangle d'or» qui traverse la Chine, le Laos, la Thaïlande et le Myanmar. Il est la deuxième plus grande région productrice de drogue au monde. Le Vietnam compte 220.000 consommateurs de drogues, principalement des drogues dures et synthétiques bien que le pays ait l'une des lois les plus sévères au monde en matière de lutte contre la drogue. Les personnes reconnues coupables de possession ou de contrebande de plus de 600 grammes d'héroïne ou de plus de 2,5 kg de méthamphétamine sont passibles de la peine de mort.

ÉTATS-UNIS: 29 chefs d'accusation contre l'auteur de l'attaque de Pittsburgh

L'homme qui a tué samedi 11 personnes en ouvrant le feu sur les fidèles dans une synagogue de Pittsburgh (Etats-Unis) a été inculpé de 29 chefs d'accusation pour crimes fédéraux, selon un communiqué officiel. Les chefs d'accusation retenus contre le tireur, Robert Bowers, incluent 11 chefs pour obstruction à l'exercice de croyances reli-

gieuses entraînant la mort et 11 chefs pour usage d'une arme à feu pour commettre un meurtre, a annoncé le bureau du ministère fédéral de la Justice pour le district ouest de l'Etat de Pennsylvanie, où se trouve Pittsburgh. La fusillade survenue samedi matin dans une synagogue à Pittsburgh (Pennsylvanie), dans le nord-

est des Etats-Unis, a fait huit morts et six blessés. Quatre policiers figurent parmi les blessés, a précisé le directeur de la sécurité publique de la ville de Pittsburgh, Wendell D. Hissrich, lors d'une conférence de presse, précisant que leur vie n'était pas en danger, mais que les deux autres blessés étaient dans un état critique. L'assaillant, un homme

de 46 ans résidant à Pittsburgh, a fait irruption samedi matin dans la synagogue, armé d'un fusil d'assaut de type «AR-15» et d'au moins une arme à poing, et a ouvert le feu sur les personnes à l'intérieur.

Le tireur, confronté par la suite par la police, a été blessé et interpellé.

BELGIQUE:

Annulation de plusieurs vols à l'aéroport de Bruxelles à cause d'une grève de bagagistes

Plusieurs vols ont été annulés hier à l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem (Belgique) en raison d'une grève de bagagistes entamée jeudi soir, a annoncé Brussels Airport, la société qui exploite l'aéroport.

L'arrêt de travail des employés de la société belge Aviapartner, qui réclame de meilleures conditions de travail, a entraîné de nombreuses annulations vendredi et samedi.

Selon l'agence Belga, un vol sur quatre a été annulé pour la journée de dimanche.

Les négociations entre direction et syndicats du prestataire de services, qui n'ont abouti à aucun accord samedi, devaient reprendre dimanche matin, toujours selon Belga.

Selon Brussels Airport, une trentaine de compagnies, dont KLM, EasyJet ou British Airways, qui sous-traitent à Aviapartner le chargement et le déchargement des bagages en soute, sont concernées par ces perturbations.

Cette grève intervient en plein week-end de chassé-croisé dans l'aéroport bruxellois, la fin des vacances scolaires aux Pays-Bas voisins coïncidant avec le début de celles des élèves



belges. Aviapartner est avec Swissport un des deux prestataires opérant à Zaventem pour les bagages.

L'aéroport de Zaventem, appelé aussi Bruxelles-National, est la plus

grande plateforme du trafic aérien en Belgique. Il a accueilli près de 25 millions de passagers en 2017 contre 7 millions pour celui de Charleroi (sud), le numéro deux national.

EBOLA EN RD CONGO:

164 personnes tuées

La dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, qui est entrée dans sa deuxième vague dans l'est de la République démocratique du Congo, a causé la mort de 164 personnes, ont annoncé les autorités.

Le nombre «total des décès est de 164 cas», indique le ministère congolais de la Santé dans son bulletin daté de vendredi.

«Au total, 257 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 222 confirmés et 35 probables» depuis que l'épidémie a été signalée début août. «67 cas sont guéris». «47 cas suspects sont en cours d'investigation, alors que «6 nouveaux cas sont confirmés à Beni», une région où sont



enregistrées des massacres des civils attribués à des rebelles ougandais des Allied Democratic Forces (ADF).

Mi-octobre, les autorités congolaises avaient déclaré faire face à «une

deuxième vague» de l'épidémie de la maladie à virus Ebola d'une «ampleur» non encore déterminée à Beni (Nord-Kivu) à cause des résistances des communautés aux activités de riposte. Jeudi, un millier

d'étudiants avaient marché dans les rues de Beni (Nord-Kivu) pour lancer la campagne «Ebola pas chez moi» en vue d'obtenir l'adhésion des populations à la lutte contre cette maladie.

«Depuis le début de la vaccination, le 8 août 2018, 22.811 personnes ont été vaccinées, dont 11.328» dans la ville de Beni où le nombre de lits du centre de traitement d'Ebola (CTE) est passé à 60, selon le ministère de la Santé.

L'Organisation mondiale de la santé a estimé le 17 octobre que la dixième épidémie d'Ebola en RDC était «très préoccupante», mais qu'elle ne constituait pas «pour l'instant» une «urgence de portée internationale».

ÉTHIOPIE:

18 civils tués dans la collision entre un camion de l'armée et un minibus dans le nord de l'Éthiopie

Dix-huit personnes, toutes des civils, ont été tuées et plusieurs autres blessées suite à la collision entre un camion de l'armée éthiopienne et un minibus, survenu samedi matin dans l'Etat d'Amhara (nord de l'Éthiopie), ont rapporté hier les médias locaux.

Environ 4.500 personnes ont trouvé la mort de juillet 2017 à juillet 2018 dans le pays, où de nombreux accidents de la route sont enregistrés en raison du mauvais état des routes, du mauvais entretien des véhicules et du peu de répression contre ceux qui violent le code de la route.



LIBYE:

3 ouvriers meurent dans l'explosion d'une mine à Benghazi

Trois ouvriers travaillant pour la compagnie d'électricité libyenne ont trouvé la mort et un quatrième a été blessé dans l'explosion d'une mine antipersonnel dans la ville de Benghazi dans l'est du pays, ont rapporté hier des médias.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur au gouvernement de la Chambre des représentants (est), Tarek al-Kharraz, a fait savoir que la mine avait explosé samedi «au cours de travaux d'entretien des lignes électriques» dans la région de Gawarsha à l'ouest de Benghazi.

L'ouvrier blessé est actuellement pris en charge au niveau du centre médical de Benghazi, a-t-il ajouté.

La région, a également noté al-Kharraz, a été le théâtre d'affrontements armés opposant les forces armées du maréchal Khalifa Haftar au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), et également l'organisation d'Ansar al-Sharia, il y a un an.

CHOLÉRA:

Confirmation de deux cas au Ghana



Les autorités sanitaires du Ghana ont donné une alerte sur le choléra, suite à la confirmation de deux cas positifs à Aflao, dans la municipalité de Ketu-Sud, dans le sud-est du pays, à la frontière avec le Togo, ont rapporté samedi des médias.

Selon une note publiée par le directeur de la Santé publique au sein du service de santé du Ghana, M. Badu-Sarkodie, les deux cas confirmés ont séjourné récemment au Nigeria.

Deux négociants ghanéens, qui se sont rendus à Lagos au Nigeria, ont été identifiés comme porteurs de symptômes du choléra au poste de frontière d'Aflao.

Des tests ont démontré qu'ils étaient atteints par la maladie, précise la note, soulignant qu'ils ont bien réagi au traitement et ont quitté l'hôpital.

Quatre autres personnes qui se trouvaient à bord du même véhicule que les deux personnes infectées ont également été examinées en raison de ce contact, mais ils n'ont présenté aucun symptôme.

PORTUGAL - GRÈCE:

Le Portugal s'apprête à accueillir 100 réfugiés dans des camps en Grèce



Le Portugal s'apprête à accueillir 100 réfugiés qui se trouvent dans des camps en Grèce, en vertu d'un accord conclu entre les deux pays, a annoncé samedi le ministre de l'Intérieur, Eduardo Cabrita.

«Les deux pays vont présenter à la Commission européenne un projet de programme bilatéral pour le transfert de réfugiés de la Grèce au Portugal», a déclaré le ministre à la presse.

Il a ajouté que ce programme débutera par un projet pilote de 100 personnes, qui pourrait atteindre environ 1000 en 2019, expliquant qu'elles se verront attribuer le statut juridique défini en Grèce, celui de réfugié, sans pour autant fixer la date de leur arrivée au territoire portugais. Cabrita a relevé que l'Union européenne disposait de ressources financières pour soutenir les processus d'intégration.

«Nous avons un accord de principe, et nous allons maintenant discuter des aspects techniques», a-t-il dit.

Le ministre a également souligné que cet accord est considéré par les gouvernements du Portugal et de la Grèce «comme une contribution à la recherche de solutions permanentes et stables en Europe pour le traitement des problèmes des migrations et des réfugiés à l'échelle européenne».

L'accord entre le Portugal et la Grèce a été conclu lors d'une récente visite effectuée par le ministre de l'Intérieur dans ce pays.

CANCER DE LA PEAU

Faut-il enlever les grains de beauté ?

Apprenez à regarder vos grains de beauté. Les grains de beauté ou *nævus* (leur nom scientifique) sont des tumeurs bénignes, de pigments de mélanine, qui nous donnent notre couleur de peau, qui s'accumulent et peuvent être marron clair, foncé, voire incolore, poilus ou non.

Le grain de beauté a cette malheureuse particularité qu'il peut être confondu avec un début de mélanome. Tous deux se ressemblent terriblement mais comme le mélanome est un cancer de la peau, plus il est détecté de façon précoce, mieux on peut le prendre en charge, le traiter et le guérir. Le détecter permet surtout de ne pas le laisser s'étendre à d'autres parties du corps en créant des métastases.

Pour l'Institut national du cancer, il est donc nécessaire de s'auto-diagnostiquer : asseyez-vous devant un miroir, regardez votre corps, votre peau, ce qui change, ce que vous connaissez déjà... Essayez de faire ce petit examen tous les trois mois au moins. Là vous pourrez vous rendre compte si un grain de beauté a changé, grossi, modifié sa couleur...

La règle de l'ABCDE

C'est la règle simple, imaginée par l'Institut national du cancer, pour vérifier vos grains de beauté.

A comme Asymétrie. Le grain de beauté doit avoir une forme assez ronde et pas asymétrique comme s'il y avait deux moitiés non reliées.

B comme Bords dentelés. Il devrait avoir des formes assez régulières, avec des frontières définies, pas floues.

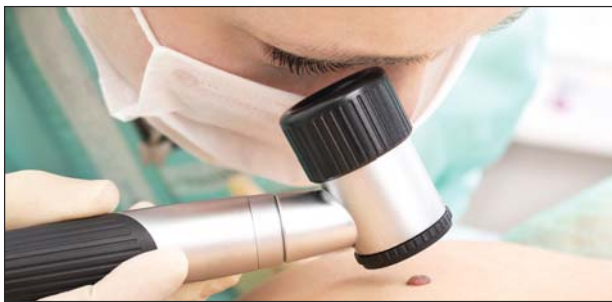
C comme Couleur homogène. Un grain de beauté est de façon générale marron avec diverses teintes mais elles doivent rester uniformes sur l'ensemble de la surface, il est intriguant qu'il soit à la fois brun clair, foncé et rose.

D comme Diamètre. S'il est en augmentation, on doit se demander pourquoi et s'en préoccuper si le diamètre devient supérieur à 6mm.

E comme Évolution. Si la tâche, le grain de beauté que vous avez est en évolution, alors, il faut consulter un médecin, qui vous connaît bien ou un dermatologue et lui préciser les changements remarquables.

Grains de beauté : quand il faut les enlever

Même si le grain de beauté est bénin, l'intervention du dermatologue est parfois nécessaire. Soit parce qu'esthétiquement il prend une part trop importante et focalise l'attention sur une partie du visage, du cou, soit parce qu'il est sur le trajet d'une bretelle de lingerie, au niveau de la ceinture ou d'un bijou. Là, il peut s'irriter, devenir gênant. Ou tout simplement parce qu'il commence à démanier.



quement il prend une part trop importante et focalise l'attention sur une partie du visage, du cou, soit parce qu'il est sur le trajet d'une bretelle de lingerie, au niveau de la ceinture ou d'un bijou. Là, il peut s'irriter, devenir gênant. Ou tout simplement parce qu'il commence à démanier.

Comment se passe l'ablation ?

Sous anesthésie locale, en quelques minutes, le dermatologue enlève le grain de beauté au bistouri avant de le faire examiner en laboratoire. Il ne peut effectuer l'ablation au laser car il est essentiel de rester au plus près de l'amas tubéreux et d'en mesurer la profondeur en cas de lésion. « Ces interventions sont toujours faites selon les lignes de tension cutanées, et en fonction de leur orientation, pour minimiser l'impact cicatriciel. On peut s'appuyer sur des rides existantes pour masquer des traits de coupe. Dans tous les cas, le dermatologue prend en compte la dimen-

sion du préjudice esthétique » explique le dermato. Selon la nature de la peau et sa propre capacité à cicatriser cela sera quasiment sans traces.

Grains de beauté sous surveillance

L'important est de pouvoir analyser la nature de l'amas de cellules pour savoir s'il s'agit toujours d'un *nævus* ou si on a affaire à un mélanome et donc un début de cancer de la peau. L'exposition au soleil dans son enfance, sans protection, peut avoir des répercussions plus tard, laissant apparaître des tâches de peau qui peuvent un jour devenir des mélanomes. Ne négligeons pas, non plus, les risques liés à l'exposition aux UV : cabines, coups de soleil... On ne le répètera jamais assez : on peut avoir une jolie peau bronzée sans se mettre en danger avec les rayonnements solaires ! Pour cela, suivez les règles de sécurité solaire : vos grains de beauté vous diront merci !

Cancer de la peau : la recherche progresse rapidement

Les traitements contre les mélanomes métastatiques sont de plus en plus prometteurs. Mais protéger sa peau du soleil et surveiller l'évolution de ses grains de beauté restent des bons gestes indispensables.

Alors que le mélanome malin est responsable de près de 1 600 décès par an en France, des nouveaux traitements par immunothérapies pourraient vite arriver sur le marché et apporter de l'espoir aux malades. Ce cancer de la peau, associé à 90% à une exposition intense aux UV et aux coups de soleil au cours de la vie, a doublé de dix ans depuis la moitié du XX^e siècle. Pas facile à repérer, malgré la règle ABCDE (asymétrie-bords-couleur-dimension-évolution), le mélanome ressemble parfois à un petit grain de beauté, « mais pas toujours », rappelle le Figaro. Identifiée dans la plupart des cas par un dermatologue ou un médecin généraliste, la tumeur est examinée par biopsie. Si les résultats confirment la présence du mélanome, une autre intervention pour enlever les cellules cancéreuses sera nécessaire.

Un mélanome super résistant

Si le patient s'en sort souvent avec une recommandation de surveillance régulière, il peut arriver que des métastases apparaissent des années plus tard, quand des cellules se sont déplacées avant l'ablation de la tumeur.

Pour limiter ce risque, lorsque le mélanome dépasse un millimètre, les médecins proposent d'analyser le ganglion le plus proche de la tumeur, appelé « ganglion sentinelle ».



et adaptent le traitement en cas d'anomalie. C'est sur ce cas de figure, le mélanome métastatique, que les chercheurs se concentrent depuis des années. Surnommé le « drug killer » (tueur de médicaments), car il résistait à toutes les molécules, « Il est aujourd'hui attaqué de tous côtés », explique le Figaro. Les médicaments actuellement sur le marché sont à base d'interféron, donc assez toxiques et pas toujours efficaces. Mais des nouvelles cibles thérapeutiques donnent de l'espoir aux spécialistes et aux malades.

Augmenter la survie des malades

Il y a trois ans, l'ipilimumab a pour la première fois démontré une nette augmentation de la survie de ces malades, avec des réponses prolongées de trois, cinq, voire dix ans maintenant pour certains malades. Cet anticorps anti-CTLA-4 inhibe un récepteur qui freine la réponse immunitaire. Mais seuls 10 % des patients répondent à cette immunothérapie et rien ne permet de prévoir lesquels, confie le professeur Caroline Robert au site du quotidien. Après deux autres thérapies cibées, le vemurafenib et le dabrafenib, ce sont deux nouvelles immunothérapies, le nivolumab et le MK3475 qui devraient bientôt arriver en France, suite à un essai mené depuis trois ans.

La recherche avance vite, mais ce n'est pas une raison pour diminuer les gestes de prudence, rappellent les spécialistes. Se protéger du soleil et examiner sa peau tous les mois sont des réflexes à ne pas oublier.

GRAINS DE BEAUTÉ

Les questions que l'on n'ose pas poser au dermato

Il pique, il gratte, il a une forme bizarre... Un grain de beauté peut vite nous faire tourner en bourrique. Doit-on pour autant s'inquiéter ? Check-up complet avec Dr Michel Le Maître, dermatologue et consultant scientifique La Roche Posay.

Un mélanome, c'est un grain de beauté dangereux ?
Non, penser qu'un mélanome est un grain de beauté malin est une idée reçue. Un mélanome est une forme de cancer de la peau qui provient de la dégénérescence des cellules pigmentaires de la peau, les mélanocytes. Un mélanome apparaît sur un grain de beauté existant dans seulement 10% des cas.

Comment savoir si c'est le cas ?

On apprend à repérer tout changement d'un grain de beauté existant ou apparition d'une nouvelle lésion cutanée. Un grain de beauté suspect qui a changé de taille, de forme ou de couleur, ou qui vous semble tout simplement bizarre par rapport aux autres peut cacher un mélanome. Dans le doute, on consulte un dermatologue.

C'est grave si on s'arrache un grain de beauté ?

Non, s'arracher un grain de beauté ne provoque pas de cancer de la peau. S'arracher un grain de beauté qui n'est pas un mélanome n'est pas grave, si on est sûr qu'il ne s'agit pas d'un mélanome. Un grain de beauté étant naturellement bénin, cela ne présente pas de risques si on s'en arrache un.

Un grain de beauté qui pique ou qui saigne, il faut s'en méfier ?

Encore une fois si on ne sait pas s'il s'agit d'un grain de beauté ou d'un mélanome, il est préférable d'aller le montrer à un spécialiste qui saura déterminer s'il s'agit d'une lésion bénigne ou d'un mélanome.

Si ce qui saigne ou pique a l'apparence d'une tache noire, s'étale sur la peau, présente des contours irréguliers, il est préférable de le montrer à un dermato. La règle ABCD (asymétrie, bord, couleur, diamètre) est utile pour identifier un grain de beauté suspect.

Grains de beauté : plus de risques de mélanome si on a la peau claire ?

Si on a la peau claire, on augmente ses risques d'avoir un grain de beauté suspect ?

Exact. Les personnes qui ont les cheveux blonds, roux ou une peau blanche qui a tendance à ne pas bronzer. Le teint clair est un facteur de risque tout comme le fait d'être les yeux ouverts bleus.

Plus on a de grains de beauté, plus on a de risques d'avoir un mélanome ?

Le nombre de grains de beauté fait partie des facteurs de risque effectivement. On considère qu'au-delà de 40 grains de beauté, le risque d'apparition d'un mélanome augmente. De manière générale, plus on a de grains de beauté, plus le risque augmente.

Les coups de soleil et brûlures dans l'enfance constituent-ils un facteur de risque supplémentaire d'avoir un mélanome ?

Absolument. L'exposition solaire excessive et sans protection à des heures d'ensoleillement maximum, entre 11h et 16h, est un facteur prédisposant au mélanome. D'autant plus si on a eu des brûlures et des coups de soleil à répétition. D'où l'importance de bien se protéger des UV (naturels ou artificiels, les cabines UV sont aussi dangereuses) avec des vêtements, un chapeau et des lunettes filtrantes. On n'oublie pas la crème solaire et pas que lorsque l'on est à la plage. Ça vaut aussi quand on fait un jogging dehors ou qu'on s'occupe dans son jardin.

A quel âge on commence à regarder ses grains de beauté ?

La plupart des grains de beauté surviennent entre 5-6 ans et la puberté. On conseille de faire un premier bilan à la puberté.

C'est difficile de surveiller ses grains de beauté sans l'œil expert d'un dermatologue ?

Non, les dermatologues recommandent d'ailleurs de s'auto-examiner quatre fois par an. On se met nu devant un miroir et on inspecte ses grains de beauté partout sur le corps, même le cuir chevelu. Avec l'aide d'un petit miroir, on regarde attentivement la plante des pieds, entre les orteils, le sillon interdigital, sous les ongles, derrière les oreilles, sous les plis... etc. Bref, toutes les zones cachées auxquelles on ne pense pas spontanément.

Cet auto-examen ne remplace toutefois pas la visite annuelle chez son dermatologue.

Cancer de la peau : 6 astuces insolites pour le prévenir



Les crèmes solaires sont les armes les plus efficaces pour se prémunir du cancer de la peau. Mais des études ont souligné le potentiel d'autres aliments. Détournés de leur usage habituel, ils rendraient la peau plus résistante aux UV et mieux protégée. Tour d'horizon de ces aliments qui révolutionneront peut-être un jour le marché de la protection solaire mais qui ne se substituent pas à une crème solaire avec un indice de protection élevé !

► Le café

La caféine a des vertus pour l'organisme. Un de ces bienfaits, mis en avant par plusieurs études ces dernières années, suggère un effet protecteur contre les rayons ultraviolets. En 2001, des chercheurs américains ont observé que les femmes qui boivent plus de trois tasses de café par jour diminuent le danger de développer un basaliome (ou carcinome basocellulaire, un cancer de la peau très fréquent, ndlr), de 20 % comparativement à celles qui prennent moins ou pas du tout de café. D'autres chercheurs ont même indiqué que les sportives amatrices de café renforçaient l'action protectrice du petit noir. Alors, café, sport et crème solaire, le trio gagnant de l'été ?

► Le thé vert

Celles qui éprouvent une aversion pour le café peuvent se rabattre sur une autre boisson réputée pour repousser

le cancer de la peau. Les antioxydants du thé vert serviraient de bouclier anti UV en contrant l'attaque des radicaux libres sur les cellules de la peau. La découverte a été faite sur des souris mais elle serait transposable sur les humains. Une étude parue dans les Archives of Dermatology recommande d'en boire quatre tasses par jour. Le thé vert pourrait même constituer un actif intéressant dans les crèmes de jour, avancent les chercheurs. Pas de quoi s'affoler pour le moment, il reste du chemin à faire avant de pouvoir recycler ses sachets de thé vert comme filtre solaire.

► Les épices

Le curry et le curcuma contiennent une substance appelée curcumine, aux effets anti-inflammatoires et antioxydants. Elle serait capable de déclencher naturellement l'apoptose, un processus d'autodestruction des cellules. La curcumine entraverait ainsi un signal aux cellules cancéreuses pour qu'elles s'auto-éliminent. L'étude menée en laboratoire et relayée dans la revue Cancer nécessite la encore des recherches approfondies avant d'envisager la mise au point d'un traitement anti-cancer avec la curcumine.

► Les artichauts

La silymarine présente en quantité dans les artichauts appartient aux antioxydants capables de piéger les radi-

caux libres responsables du vieillissement de la peau. Manger de l'artichaut renforcerait nos défenses naturelles contre le cancer de la peau.

► Les épinards

Popeye se sentait plus fort en mangeant des épinards. Il n'avait pas tort. Une étude publiée dans l'International Journal of Cancer a établi que les personnes qui ont consommé le plus d'épinards ont développé deux fois moins de tumeurs cutanées que les petits mangeurs de cette plante. Selon les chercheurs, l'acide folique qu'elle contient contribue à maintenir et réparer l'ADN des cellules, réduisant la probabilité de développer une tumeur.

► L'aspirine

Ce médicament anti-douleur protégerait du mélanome. Il est l'une des formes les plus dangereuses de cancer de la peau, qui touche près de 8 250 personnes chaque année en France et ne cesse d'augmenter. Une récente étude de l'école de médecine de l'université de Stanford aux États-Unis a constaté sur 60 000 femmes âgées de 50 à 70 ans que la prise de cet antalgique deux fois par semaine diminue de 21 % le risque de souffrir d'un mélanome.

Aucune étude n'a confirmé cette découverte. Les auteurs restent d'ailleurs prudents et précisent que cela ne signifie pas pour autant de consommer l'aspirine comme remède anti-cancer.

5 coups de soleil augmenteraient de 80% les risques de mélanome

L'exposition prolongée au soleil pendant l'adolescence serait extrêmement nuisible à la santé. Selon une étude scientifique américaine de grande ampleur, 5 coups de soleil suffisent à augmenter de 80% les risques de développer un cancer de la peau à l'âge adulte.

S'exposer tout au soleil sans se protéger pendant la jeunesse augmenterait de 80% les risques de développer un cancer de la peau d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention. Les chercheurs du Brigham and Women's Hospital et de la Harvard Medical School ont évalué l'association entre un certain nombre de facteurs de risque potentiels et la probabilité de développer un cancer de la peau parmi une cohorte de 108 966 infirmières entre 1989-2009.

Les participants de l'étude ont rendu compte de plusieurs critères souvent estimés comme facteurs de risque et rempli un questionnaire médical tous les deux ans pendant 20 ans. Les chercheurs ont donc analysé le lien entre le nombre de grains de beauté, les réactions au soleil durant l'enfance et l'adolescence, la couleur des cheveux, l'utilisation de cabines UV, les antécédents familiaux de mélanome, le tabagisme et la consommation d'alcool, l'indice de masse corporelle (IMC) et les niveaux d'activité physique, le travail de nuit, l'âge et la date de la ménopause et les risques d'être atteint d'un cancer de la peau.

« Peu d'études scientifiques prospectives ont examiné la relation entre l'exposition au soleil, d'autres facteurs de risque potentiels, et le risque de différents cancers de la

peau (y compris le carcinome basocellulaire (BCC), le carcinome épidermoïde (CSC), et le mélanome) simultanément », rappelle Ahrar A. Qureshi, du département de médecine de la Harvard Medical School.

Des résultats surprenants

D'après les chiffres de cette étude, les femmes ayant subi 5 coups de soleil et plus, entre 15 et 20 ans, ont 80 % plus de risque de développer un mélanome, et 68% un carcinome basocellulaire développé et un carcinome épidermoïde développé. En revanche, les chercheurs ont constaté que l'exposition prolongée aux UV à l'âge adulte n'est pas associée au risque de mélanome même s'il double le risque de carcinome basocellulaire ou épidermoïde développé.

« Le risque de mélanome est donc directement associé à l'exposition excessive au soleil en début de vie et 5 coups de soleil suffiraient à augmenter de 80 % ce risque » concluent les auteurs de cette étude.

Ces résultats sont à mettre en perspective, car selon les chiffres de l'Institut de veille sanitaire (INVS), « 4,6 % des cas de mélanomes cutanés, soit 347 cas annuels, sont attribuables à l'utilisation des cabines de bronzage. Les femmes sont les plus nombreuses à supporter ce risque et représentent environ 75 % des cas.

En supposant que les cas induits par les cabines de bronzage ont le même pronostic que ceux induits par les UV d'origine naturelle, nous estimons qu'entre 19 et 76 décès annuels sont attribuables à cette pratique ».

MALI: 2 Casques bleus tués et d'autres blessés dans 2 attaques

Deux Casques bleus ont été tués et «plusieurs autres» blessés samedi lors de deux attaques dans le nord et le centre du Mali, a annoncé la mission de l'ONU dans le pays (Minusma), tandis que l'armée du Burkina Faso précisait que les deux tués faisaient partie de son contingent. «Ce matin à l'aube, les Casques Bleus de la Minusma basés à Ber, dans la région de Tombouctou (nord) ont repoussé une attaque complexe lancée simultanément par plusieurs pick-up armés de lance-roquettes et de mitrailleuses et d'autres chargés d'explosifs et ont poursuivi les assaillants», a indiqué la Minusma. «Quelques heures plus tard, à Konna, dans la région de Mopti (centre), des Casques bleus ont également été l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé (IED)».

«Deux soldats burkinabè ont trouvé la mort» dans une «attaque complexe» qui s'est déroulée vers 05H30 à Ber et cinq ont été blessés, a indiqué de son côté l'état-major général des armées du Burkina Faso.

Déployée en 2013, la Minusma, qui compte environ 12.500 militaires et policiers, a perdu plus de 160 Casques bleus, dont 104 dans des actes hostiles, soit plus de la moitié des soldats de l'ONU tués sur cette période dans le monde.

«Je condamne fermement cette attaque brutale qui n'entamera pas notre détermination à appuyer le Mali dans sa marche vers la paix», a déclaré le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif, cité dans le communiqué.

Présentant ses condoléances, il a rappelé que «des attaques contre les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre» et estimé que les «auteurs de ces crimes doivent être poursuivis et payer pour leurs actes».

L'état d'urgence au Mali, en vigueur quasiment sans interruption depuis l'attentat terroriste contre un grand hôtel de Bamako en novembre 2015, avait été à nouveau prorogé d'un an à compter du 31 octobre mercredi, deux mois après la réélection du président Ibrahim Boubacar Keïta, qui a fait de la «sécurisation» du Mali la priorité de son second mandat.

LIBYE: 3 ouvriers meurent dans l'explosion d'une mine à Benghazi

Trois ouvriers travaillant pour la compagnie d'électricité libyenne ont trouvé la mort et un quatrième a été blessé dans l'explosion d'une mine antipersonnel dans la ville de Benghazi dans l'est du pays, ont rapporté hier des médias.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur au gouvernement de la Chambre des représentants (est), Tarek al-Kharraz, a fait savoir que la mine avait explosé samedi «au cours de travaux d'entretien des lignes électriques» dans la région de Qawarsha à l'ouest de Benghazi.

L'ouvrier blessé est actuellement pris en charge au niveau du centre médical de Benghazi, a-t-il ajouté.

La région, a également noté al-Kharraz, a été le théâtre d'affrontements armés opposant les forces armées du maréchal Khalifa Haftar au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), et également l'organisation d'Ansar al-Sharia, il y a un an.

ALGÉRIE - RWANDA - ONU

Le vice-président du Parlement panafricain met en avant le soutien important de l'Algérie à l'Afrique

Le vice-président du Parlement panafricain (PAP), Djamel Bouras, a évoqué samedi à Kigali (Rwanda), le soutien important apporté par l'Algérie au continent africain, notamment l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika relative à l'effacement de la dette de 14 pays africains pour une valeur globale de 53 milliards de dollars, indique un communiqué de l'APN.

Intervenant à une rencontre organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sous le thème «La migration et le travail en Afrique», le vice-président du parlement panafricain, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouras a mis en avant «le soutien important apporté par l'Algérie à l'Afrique», ajoutant que le pays continue «à accueillir des milliers d'étudiants universitaires toutes spécialités confondues, et ce de par son rôle clé dans la création de l'initiative du Nepad».

«Les pays de l'Afrique du nord, notamment l'Algérie et la Libye sont victimes de la migration clandestine, tandis que les pays européens sont les seules bénéficiaires de l'appui de l'Onu en matière de lutte contre ce phénomène», a-t-il poursuivi.



«L'OIM n'évoque nullement la ressource humaine formée et qualifiée qui contribue à l'édification de l'Europe dans les domaines économique et sociale», a-t-il poursuivi. «Défendant la Libye qui a fait l'objet de multiples critiques

concernant la maltraitance des migrants, le vice-président du parlement panafricain a souligné que ce pays qui a joué un rôle important dans l'édification de l'Union africaine (UA) et fourni des aides financières importantes à plusieurs pays, vit aujourd'hui dans des condi-

tions difficiles», et «de là je vous invite à soutenir et à adopter la position algérienne en faveur de la paix, la sécurité et la cohésion du peuple libyen et rejetant toute forme d'ingérence dans les affaires internes pour permettre à la Libye de recouvrer la place qui est sienne en Afrique», a-t-il appelé M. Bouras et le président du PAP, ont pris l'initiative de programmer une rencontre spéciale devant réunir la délégation libyenne avec le bureau du parlement panafricain, en vue d'examiner l'envoi d'une mission parlementaire en Libye pour élaborer un rapport exhaustif sur la situation prévalant dans ce pays.

Une autre rencontre est prévue entre la délégation sahraouie et le bureau du PAP pour exprimer leurs préoccupations.

RD CONGO/PRÉSIDENTIELLE:

Un premier meeting du FCC à Kinshasa

Le Front commun pour le Congo (FCC), représentant la coalition au pouvoir, a organisé samedi à Kinshasa son premier meeting pour présenter son candidat à la présidentielle du 23 décembre prochain, l'ex-ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, ont rapporté des médias.

«Je suis sûr de gagner ces élections car vous êtes avec moi», a déclaré le candidat désigné par le président sortant Joseph Kabila, lors d'un grand meeting au stade Tata Raphael dans la capitale Kinshasa.

Shadary, a dans la foulée promis de présenter son «projet de société», la semaine prochaine. «L'affluence montre que Shadary est accepté».

Lorsqu'on compare avec d'autres événements qui ont été organisés hier, on peut deviner de quel côté bat le cœur de Kinshasa aujourd'hui. Vous voyez que

ça dément tous les faux pronostics que nous avons entendus», a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais Lambert Mende, cité par l'agence de presse Anadolu.

Le responsable faisait allusion à la marche organisée vendredi par l'opposition pour dénoncer encore une fois le recours aux machines à voter lors des prochaines élections générales et exiger la mise à jour du fichier électoral.

La marche s'était déroulée sans incident, mais sans le plus grand parti d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui a finalement accepté de participer aux élections «avec ou sans» les machines à voter.

Le FCC, représentant la coalition au pouvoir, a été créé le 1 juillet dernier à l'initiative de Joseph Kabila ne pouvant plus constitutionnellement se représenter pour un nouveau mandat. Cette

coalition réunit la Majorité Présidentielle, représentée par Aubin Minaku, le Rassemblement des Forces politiques et sociales acquises au changement (opposition dissidente) représenté par Bruno Tshibala, ainsi que certaines composantes de l'opposition et de la société civile proches du pouvoir.

Dimanche dernier, le FCC a annoncé l'organisation d'une série d'actions de «grande envergure» pour sensibiliser en faveur du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), selon des médias locaux. Les élections présidentielle et législatives sont prévues le 23 décembre en RDC, après avoir été reportées en 2016 puis en 2017. La campagne électorale pour les différents scrutins est quant à elle, prévue du 22 novembre au 21 décembre prochains, sur la base du calendrier électoral.

MAURITANIE:

La CENI proclame les résultats des élections à Arafat et El Mina dans la capitale

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) en Mauritanie, Mohamed Vall Ould Bellal, a proclamé hier les résultats définitifs du second tour des élections municipales organisées samedi dans deux circonscriptions de la capitale, Arafat et El Mina.

Ainsi, le parti au pouvoir en Mauritanie, l'Union pour la République (UPR), et Tewassoul, principal parti d'opposition qui se disputaient samedi lors des deux élections municipales après l'annulation des résultats du 15 septembre dernier, ont chacun d'eux remporté la victoire dans l'une des deux villes, a rapporté l'agence

mauritanienne d'information, AMI.

Les résultats ont donc donné Tewassoul vainqueur à Arafat, son fief traditionnel qui a vu un taux de participation de 58,45%, tandis que l'Union pour la République (UPR) l'a emporté à El Mina, selon Ould Bellal. D'après le responsable, la liste de la coalition a obtenu 11.855 des suffrages exprimés, soit un taux de 49,63% (11 conseillers) dans la commune d'Arafat, contre 11.180 des suffrages exprimés pour l'UPR, avec un taux de 46,80% (10 conseillers). Par ailleurs, la ville d'El Mina qui a enregistré 51,26% de participation, a été remportée par l'UPR avec 6525 des suffrages exprimés, soit

48,28% (11 conseillers), contre 6350 des suffrages exprimés au profit de la coalition qui a obtenu 10 postes de conseillers, soit 46,98%. Dans son intervention, M. Ould Bellal, a exprimé la satisfaction de la CENI, pour «l'atmosphère de sérénité et de discipline» dans laquelle se sont déroulées ces élections, outre «l'esprit de responsabilité dont les différentes parties en compétition ont fait preuve».

La liste de la coalition représentée par Tewassoul, regroupe pour rappel, l'Union pour les Forces du Progrès (UFP), le parti Mauritanien pour l'Union et le Changement (HATEM), le Rassemblement National pour la Réforme et le

Développement (Tawassoul) ainsi que le Pacte National pour la Démocratie et le Développement (ADIL).

Le 15 septembre écoulé, les résultats du second tour avaient donné Tewassoul vainqueur à Arafat, et l'UPR l'avait emporté à El Mina, avait annoncé la CENI.

Les résultats ayant été très serrés, les deux camps avaient introduit des recours devant la Cour suprême, qui a invalidé les scrutins pour des raisons non communiquées mais qui seraient liées au décompte des bulletins de vote déclarés nuls et à des cas de fraude», selon une source proche du dossier.

PALESTINE:

Le Fatah a tenu hier un Conseil national à Ramallah sur fond d'inquiétudes

Le Conseil central du mouvement palestinien, Fatah, a tenu hier les travaux de sa 30^e session sous l'intitulé «Khan Al-Ahmar et la défense des constantes nationales», au siège de la présidence palestinienne dans la ville de Ramallah, a rapporté l'agence palestinienne Wafa.

Prévue sur deux jours sous la présidence de Mahmoud Abbas, la 30^e session du Conseil central du parti palestinien revêt un «intérêt particulier», car il intervient après la tenue de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations unies où le président palestinien, Mahmoud Abbas, avait prononcé un discours qui constituait les axes de la politique nationale vis-à-vis de l'instauration de la paix au Proche-Orient, a indiqué l'agence palestinienne. Le responsable du Conseil national du Fatah, Salim Zanoun, a déclaré que «le but de tenir cette session est celui de mettre l'accent autour de l'élaboration de mécanismes exécutifs pour les décisions prises par le Conseil national lors de sa dernière session afin de défendre la cause palestinienne et son peuple», a ajouté Wafa.

Affirmant que la question palestinienne subit actuellement une «attaque féroce» visant les droits légitimes de retour des réfugiés et la création d'un Etat palestinien indépendant ayant El Quds sa capitale, M. Zanoun a expliqué que «le Conseil central de Fatah va mettre en place des comités pour commencer à mettre en œuvre les décisions des deux dernières réunions des Conseils national et central du parti». Le vice-président du Fatah, Mahmoud Aloul, a précisé, quant à lui, que parmi les points qui seront



abordés lors de cette 30^e session du Conseil central du parti figurent la question de la redéfinition des relations avec Israël et les Etats-Unis d'Amérique, à la lumière des derniers développements connus sur la scène internationale.

Les membres du Conseil central de Fatah aborderont notamment la décision de l'administration américaine de transférer son ambassade de Tel-Aviv vers al Quods occupée et la fermeture de la mission diplomatique palestinienne à Washington, décisions qui sont en violation flagrante des lois internationales et des résolutions de l'ONU, a fait savoir le vice-président du Fatah, cité égale-

ment par l'agence Wafa. Le dirigeant du Fatah a souligné, en outre, que la 30^e session du Conseil central du parti est «très importante, étant donné qu'elle intervient à un moment où la Palestine se retrouve en conflit avec les Etats-Unis et Israël, qui continuent à violer les accords de paix d'Oslo de 1993».

«Il existe malheureusement des parties qui se tiennent aux côtés d'Israël et des Etats-Unis dans l'agression contre notre peuple, alors que le président Mahmoud Abbas mène une bataille contre toutes les tentatives de liquidation de la cause palestinienne», a, par ailleurs, dénoncé M. Aloul.

IRAN:

Le Parlement accorde sa confiance aux ministres proposés par le président Rohani

Les députés du parlement iranien ont accordé leur confiance, à l'issue de plusieurs heures de débats, aux quatre nouveaux ministres des départements économiques proposés par le président Hassan Rohani, dans le cadre d'un remaniement de son cabinet, ont rapporté des médias locaux.

Le Parlement iranien a accordé samedi soir son vote de confiance au ministre de l'Economie et des finances, Farhad Dehpasand, 56 ans, un universitaire ayant travaillé comme directeur adjoint de l'Organisation du plan et du budget, selon l'agence de presse iranienne Irna. Le ministre sortant de l'économie, Mohammad Chariatmadari, 58 ans, a obtenu lui aussi la confiance du parlement et a été nommé comme ministre du Travail, de la coopération et de l'assistance sociale, a ajouté l'agence. Lors d'un vote de confiance, retransmis en direct à la télévision d'Etat, samedi soir, la nomination de Mohammad Eslami, 62 ans, a été également approuvée par le parlement pour le poste du ministre des Transports et de l'urbanisme, a poursuivi la même source.

Le portefeuille des Mines, de l'industrie et du Commerce, confié à Reza Rahmani, ancien président de la commission parlementaire des Mines et de l'Industrie, a été également approuvée par le parlement iranien. Intervenant lors de la séance du vote, le président Hassan Rohani a qualifié de «sans précédent» les «victoires politiques et juridiques» de l'Iran réalisées ces derniers mois sur la scène internationale. «Personne ne croyait que les représentants du peuple iranien puissent sortir victorieux dans l'espace de quelques mois de grandes affaires juridiques», s'est félicité le président Rohani. Dans ce contexte, il a évoqué notamment les divisions entre Américains et Européens au sujet des nouvelles sanctions imposées par Washington à son pays dans le cadre du retrait américain de l'accord nucléaire 2015. «Si, il y a un an, nous avions parié que (...) l'Europe se tiendrait aux côtés de l'Iran contre les Etats-Unis, la grande majorité d'entre nous (...) aurait considéré cela comme de l'optimisme pur», a rappelé M. Rohani devant les députés du parlement iranien.

«La victoire politique de l'Iran au cours des derniers mois est historique», a-t-il ajouté, soutenant par ailleurs que «les dirigeants du pays sont tous conscients que le peuple souffre et est sous pression et que la vie des gens est encore difficile». M. Rohani a, toutefois, assuré que l'Iran avait des réserves suffisantes en biens de première nécessité et en devises pour affronter la «tempête» et renouer avec la croissance économique. «Nous ne pouvons pas dire à notre peuple qu'à cause de la pression américaine nous ne pouvons rien faire. Cette réponse est inacceptable. Nous ne pouvons pas lui dire que parce que nous rencontrons des difficultés à vendre notre pétrole, nous sommes incapables de développer le pays», a-t-il souligné.

BRÉSIL:

Ouverture des bureaux de vote au Brésil pour le 2^e tour de la présidentielle

Les bureaux de vote ont ouvert hier au Brésil où près de 174 millions d'électeurs sont appelés pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, disputé entre le candidat d'extrême droite, Jair Bolsonaro, et celui de la gauche, Fernando Haddad. Les électeurs brésiliens sont retournés aux urnes pour choisir le successeur du conservateur Michel Temer, arrivé au pouvoir en 2016 après la destitution de la présidente de gauche Dilma Rousseff. Un mandat qui s'achèvera le 31 décembre après avoir été marqué par des mesures d'austérité pour sortir d'une récession «historique» et par des scandales de corruption touchant même les hautes sphères de l'Etat, selon les médias locaux.

Temer remplace à titre intérimaire Dilma Rousseff, destituée par le Parlement pour maquillage des comptes publics contre elle. Les deux derniers sondages samedi soir ont crédité M. Bolsonaro de 54 et 55% des intentions de vote, contre 46 et 45% à M. Haddad, remplaçant de l'ex-président emprisonné Lula, au terme d'une élection très polarisée dans la plus grande puissance d'Amérique latine. M. Bolsonaro, 63 ans, devrait, selon les derniers sondages des instituts «Ibope» et «Datafolha», remporter ce second tour avec le soutien de près de 56% des électeurs, contre 44% pour Fernando Haddad (55 ans), candidat du parti des travailleurs (PT).

APB

Mort d'un Palestinien blessé par des tirs israéliens à Gaza

Un Palestinien blessé par des tirs de l'armée de l'occupation israélienne vendredi, lors de manifestations le long de la barrière séparant la bande de Gaza d'Israël, a succombé à ses blessures hier, a annoncé le ministère de la Santé à Gaza.

Cette mort porte le nombre de Palestiniens décédés à la suite des manifestations de vendredi à sept personnes.

Yahya al-Hassanat, 37 ans, a été visé à la tête par des tirs israéliens à la frontière près de Bureij (centre), a indiqué le ministère gazaoui.

Six autres Palestiniens ont été tués vendredi par des

tirs israéliens et un autre est mort dans l'explosion d'une grenade à main qu'il tenait.

Au moins 214 Palestiniens sont morts depuis le début des manifestations le long de la frontière le 30 mars.

Depuis le 30 mars, les abords de la barrière entre la bande de Gaza et Israël sont le théâtre d'une vaste mobilisation contre le blocus imposé depuis plus de dix ans à cette enclave palestinienne par Israël.

Les Palestiniens réclament aussi le droit de revenir sur les terres dont ils ont été chassés ou qu'ils ont fuies à la création d'Israël en 1948.

ALLEMAGNE:

Elections régionales dans le Land de Hesse

Quelques 4,4 millions d'électeurs allemands sont appelés hier aux urnes à l'occasion d'un scrutin régional dans le Land de Hesse où se situe Francfort, capitale financière de l'Allemagne et siège de la Banque centrale européenne (BCE), sur fond d'inquiétudes pour la chancelière allemande Angela Merkel et sa coalition gouvernementale qui risquent de subir un nouveau revers, ont rapporté des médias locaux. «La Hesse va-t-elle faire exploser la grande coalition entre conservateurs et sociaux-démocrates qui gouverne à Berlin ?» s'est interrogé Bild, le quotidien le plus lu d'Allemagne. «La Hesse vote, Berlin tremble», a



écrit, quant à lui, le quotidien Süddeutsche Zeitung, en estimant que la chancelière allemande de centre-droit «n'a jamais été autant sous pression depuis son arrivée au pouvoir en 2005». Deux semaines après un scrutin régional déjà catastrophique pour son camp conservateur en Bavière, Angela Merkel, dont le mandat court

jusqu'en 2021, pourrait voir le débat relancé sur son avenir en cas d'échec dans cette région.

Si les dernières enquêtes d'opinion qui créditent son parti de centre droit, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), de 26 à 28% des intentions de vote, se confirment, cela signifierait une perte de dix points par rapport

au dernier scrutin régional il y a cinq ans.

Pour son partenaire social-démocrate (SPD) au sein du gouvernement à Berlin, qui accumule les pertes électorales depuis les législatives de 2017, la dégringolade pourrait être du même ordre, avec un score attendu de 20 à 21%.

Les électeurs ont commencé à voter à 07h00 GMT et les premiers sondages sortis des urnes sont attendus vers 18h00 heure locale (17h00 GMT), alors que la chancelière ne devrait toutefois s'exprimer que lundi. La menace pour la chancelière est d'autant plus concrète qu'elle affrontera début décembre un vote des militants pour la présidence du parti.

La DGSN célèbre le 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, hier à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération, une conférence sur les différents pans de l'histoire de l'Algérie depuis la colonisation française jusqu'à l'indépendance.



Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des activités culturelles organisées par la DGSN, le Directeur du musée central de Police, le Contrôleur de Police Chawki Abdelkrim a présenté un exposé sur les différents pans de l'histoire de l'Algérie depuis la colonisation, en passant par les révoltes populaires qu'ont connues certaines villes et villages algériens.

L'intervenant a fait état, également, des préparatifs

de la Glorieuse guerre de libération du 1er Novembre 1954, abordant dans les détails "les différents pans de l'histoire de l'Algérie jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale, un certain 5 juillet 1962, grâce aux sacrifices d'hommes et de femmes, enfants de pays, her à nos coeurs".

Lors de cette conférence, organisée au siège du Forum de la Sûreté nationale à l'Ecole supérieure de Police (Chateaufort),

M. Chawki a indiqué que la DGSN, en sa qualité de membre de la Commission nationale chargée de la célébration des journées et fêtes nationales, "procède chaque année à l'organisation de plusieurs activités et expositions au profit des citoyens dans les sièges de police à travers le territoire national dans le but de faire connaître les différents pans de l'histoire de la Guerre de libération".

Le chahid Chihani Bachir, ou la vision prospective dans la planification stratégique de la bataille d'El Djorf

Le chahid colonel Chihani Bachir, alias Messaoud Edhib avait une «vision prospective» dans la planification stratégique de la bataille d'El Djorf (Aures-Nememcha), l'une des plus grandes confrontations armées menées lors de la guerre de libération nationale, a indiqué samedi au cours d'une rencontre à El Khroub (Constantine) l'universitaire Abdallah Boukhekhel.

Au cours d'une rencontre, tenue au centre culturel M'hamed-Yazid à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de la mort de ce chahid, M. Boukhekhel a estimé que la bataille d'El Djorf a été planifiée et conduite par celui qui fut l'adjoint du chahid Mustapha Benboulaïd et avait eu lieu deux jours après l'offensive du Nord constantinois, le 20 août 1955, devenant «la troisième des plus grandes opérations militaires de la Zone-Une (Aurès-Nememcha)».

«La stratégie adoptée alors par l'ALN a reposé sur l'exploitation optimale des conditions naturelles et climatiques, la répartition des moudjahidine en de petits

groupes menant des frappes éclair, puis de repli», a souligné le conférencier, estimant que Chihani avait «réussi à déjouer le plan du gouverneur général d'Algérie, Jacques Soustelle, visant à étouffer la Révolution à ses débuts».

«Le sens élevé de l'organisation de Messaoud Edhib qui avait su apporter des réponses adéquates à toutes actions de l'armée d'occupation a été un des facteurs déterminant du succès du commandement de ce révolutionnaire qui avait toujours milité en faveur de l'action militaire pour la libération du pays bien avant le déclenchement de la Révolution le 1er Novembre 1954», a-t-il détaillé.

Les participants à la rencontre ont évoqué la vie, le parcours et le courage de Chihani Bachir, né en avril 1929 à El Khroub et décédé en octobre 1955 dans les Aurès à l'âge de 26 ans.

Des membres de la famille de Chihani Bachir ont été honorés à cette occasion qui a été marquée par la présentation d'une opérette et des chants patriotiques entonnés par des écoliers.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office des Promotions et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tipaza
NIF : 099742260337519.

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 0117-18

L'Office de Promotion, et de Gestion immobilière de Tipaza lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : La réalisation du RAR en TCE (travaux secondaires) des 200/950/2000 logements publics locatifs cadre RPHP TA 2010, BLOCS :

"05°02'04°01'03°10°12°08°11°09°" Sis à Bouismail (w) Tipaza.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité : «Bâtiment» en activité principale ou secondaire Deux (II) et plus ayant réalisé des projets dans le domaine bâtiment (uniquement les attestations de bonne exécution délivrées par des services publics), même qualification demandée pour les membres de groupement momentané des entreprises, conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale de l'O.P.G.I de la wilaya de Tipaza. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00 mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15e) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à 10 même heure jusqu'à 12h00 mn.

Les offres seront déposées de la Direction générale de l'OPGI de Tipaza sis cité Administrative AU1 - Tipaza, contre paiement de la somme de 3.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° ...et l'objet de l'appel d'offres».

Monsieur le directeur général de l'OPGI de Tipaza

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 0117-18
L'objet de l'appel d'offres La réalisation du RAR en TCE (travaux secondaires) des 200/950/2000 logements publics locatifs cadre RPHP TA 2010, BLOCS :
"05°02'04°01'03°10°12°08°11°09°" Sis à Bouismail (w) Tipaza.

«SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES»

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1- Le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature.

Une déclaration de probité.

Une déclaration de sous-traitance (s'il existe).

Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).

Un extrait de rôle de l'année en cours apuré ou accompagné par un échéancier.

Attestation de mise à jour CNAS/CASNOS et CACOBATH.

Casier judiciaire des signataires du dossier datant de moins de trois (03) mois.

Copie de registre de commerce.

Certificat de dépôt des comptes sociaux (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).

Le numéro d'identification fiscale (Nif) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.

Les attestations fiscales, les attestations d'organisme de sécurité sociale pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.

Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. Les références professionnelles attestations de bonne exécution dans le domaine de réalisation des bâtiments fournies par les maîtres d'ouvrages.

Certificat de qualification et classification professionnelles.

Les moyens humains approuvés par les services CNAS (l'affiliation.....etc.).

Les moyens matériels dûment justifiés

Les chiffres d'affaires des trois dernières années justifiés par les bilans financiers ou l'attestation C20, et l'attestation RIB pour le compte bancaire

Planning des travaux

2- L'offre technique contient

Une déclaration à soucrire.

Un mémoire technique justificatif contenant la liste des moyens humains matériels mise à la disposition du projet avec le détail de chaque phase de réalisation de projet suivant le planning des travaux.

Le cahier des charges portant sur la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»

3. L'offre financière contient

La lettre de soumission

Le bordereau des prix unitaires

Le devis quantitatif et estimatif

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature des plis technique et financiers qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (13h00mn) au siège de l'Office de promotion de gestion immobilière de Tipaza, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure (13h00mn).

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent y être lisibles, en cours de validité.

LITTÉRATURE

Les œuvres de Kateb Yacine s'imposent au lecteur espagnol

Le premier contact du lecteur espagnol avec la littérature algérienne s'est fait à travers les écrits de Kateb Yacine (1929/1989), ont affirmé des spécialistes de la traduction littéraire lors de l'ouverture samedi à Guelma de la 8ème édition du forum international sur cet écrivain algérien.

«Le roman Nedjma a été la première œuvre littéraire algérienne à avoir été traduite vers espagnol en 1976», a indiqué Mehdi Chérifi, enseignant de littérature espagnole à l'université virtuelle de Tunis, à l'ouverture de cette rencontre de quatre jours tenue au théâtre Mahmoud-Triki à l'occasion du 29 anniversaire de la mort de Kateb Yacine.

Une dizaine d'œuvres de Yacine, dont sa pièce «Le cercle des repré-sailles», a été par la suite traduite dans cette langue, a relevé l'intervenant, estimant que «Kateb Yacine a été véritablement le porte-drapeau de la littérature algérienne à l'étranger». La traduction des œuvres littéraires algériennes vers l'espagnol a connu après l'année 2000 «une nette dynamique» incluant d'autres traductions vers la même langue de nombreux romanciers algériens dont Assia Djebar, Rachid Mismouni, Malika Mokaddem, Mohamed Dib, Mostefa Lachref et Yasmina Khadra, a indiqué Mehdi



Chérifi, soulignant que 55 œuvres sont venues s'ajouter depuis 2005 aux 13 ouvrages déjà transmis au lecteur espagnol. Diplômé de l'université espagnole, le conférencier a relevé que la quasi-totalité des œuvres traduites vers la langue espagnole avait été écrite en français avec une quasi-absence d'ouvrages écrits en arabe en raison, a-t-il soutenu, «des conséquences de 132 ans de colonialisme et de la proximité entre français et es-

pagnol». Mohamed Saïd Berghal, directeur de l'institut des langues de Monastir (Tunisie), a estimé que «la géographie» de Kateb Yacine, thème de la rencontre, englobe aussi le voyage linguistique de Kateb entre la langue française «son butin de guerre», la langue arabe et le dialectal. Kateb Yacine qui a voyagé entre Guelma, Ain Guerour, le village Nadhor, Annaba et Constantine a transposé ces lieux dans ses œuvres,

a souligné l'intervenant paraphrasant Gabriel Garcia Marquez qui disait que «le monde commence dans mon village».

Cette édition du forum a réuni des chercheurs de nombreuses universités algériennes ainsi que de France, du Brésil, du Congo, de Tunisie, du Maroc et du Liban, a souligné Ali Abbassi, président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle initiatrice du forum.

SYRIE : Le Musée de Damas rouvre ses portes après six ans de fermeture

La Syrie a rouvert hier son musée national des antiquités à Damas en organisant une imposante exposition, après six ans de fermeture à cause du conflit, ont rapporté des médias locaux.



Pour la première fois depuis 2012, la grande porte à deux espaces du bâtiment du musée a été ouverte au public dans ce haut lieu de la culture et de l'histoire fondé en 1920.

Les objets exposés à l'occasion appartiennent à différentes périodes, de la préhistoire à l'ère islamique, a indiqué le responsable de la direction générale des antiquités (DGA), Ahmad Dib, affirmant que les autorités travaillent d'arche-pied en vue de la réouverture prochaine de tout le musée aux visiteurs.

Situé dans le centre de Damas, le musée a été fermé un an après le début du conflit par crainte que il ne soit endommagé ou pillé, alors que de nombreuses pièces ont été transférées vers des lieux sûrs. La Syrie abrite plus de 700 sites archéologiques, dont certains ont été endommagés ou pillés depuis le début du conflit. Parmi les plus célèbres sites archéologiques sy-

riens, figure notamment l'ancienne ville de Palmyre, classée au patrimoine mondial qui avait subi des dégâts commis par des terroristes du groupe autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI).

Pour préserver le patrimoine national, le département syrien des musées avait stocké quelque 300.000 objets ainsi que des milliers de manuscrits provenant des quatre coins du pays dans des lieux protégés des incendies, bombardements et inondations. Après le retour de la sécurité et de la stabilité dans le pays, à la faveur des offensives menées par l'armée syrienne contre les groupes terroristes, la Syrie veut désormais relancer les secteurs du tourisme et de la culture, considérés comme des activités stratégiques par le gouvernement ayant permis autrefois de générer des recettes en devise non négligeables.

TIZI-OUZOU:

La résistance dans les écrits journalistiques de Kateb Yacine mise en lumière

L'esprit de résistance dans les écrits journalistiques de Kateb Yacine de 1947 à 1967 a été au cœur d'une conférence organisée, samedi, à Tizi-Ouzou, lors d'une journée d'étude autour de sa vie et son œuvre. Organisée en commémoration du 29e anniversaire de sa disparition, cette manifestation, abritée par la bibliothèque principale de lecture publique, a été placée sous le thème «Kateb Yacine et la terre des ancêtres». Un choix qui reflète «l'amour fulgurant» pour «son pays l'Algérie, avec toute sa diversité culturelle et linguistique» a souligné, la directrice de locale de la culture lors d'une brève allocution d'ouverture, Goumeziane Nabila. Soulignant que ces

écrits constituent «un corpus compact», Mohamed Lakhdar Maougal, professeur à l'Université d'Alger, a relevé, à l'occasion, que Kateb «intervenant en situation d'un émetteur complexe, poète, chroniqueur, conférencier, journaliste-reporter, critique littéraire et politique».

Ces textes médiatiques, entre autres, sa conférence à Paris sur l'Emir Abdelkader, textes poétiques, narratifs et dramatiques publiés dans des revues et journaux, présentés sur les planches de théâtres ou déclamés sur des ondes radiophoniques, n'ont «fait l'objet d'une quelconque recherche» en Algérie, a-t-il, par ailleurs, déploré.

Ces «activités volontaristes» de Kateb, illustrent selon Maougal, son engagement «dans le mouvement de conscientisation qui, par le canal médiatique, va le porter assez prématurément vers la réflexion critique sur l'histoire mythique et mythologique de l'Algérie».

Il a cité à ce propos, «la mythologie symbolique du rituel religieux et mythologie coloniale de gestion et d'encadrement des populations».

Le conférencier a relevé, par ailleurs, «le lent et laborieux travail d'un intellectuel militant soucieux de rigueur, passionné de poésie, préoccupé de liberté et vertigineusement engagé dans la bataille de l'éman-

cipation de son peuple». Maougal a en outre, développé dans son discours la «visible évolution» chez Kateb «du nationalisme militant teinté d'idéologisme identitaire arabe anticolonial» vers «un autre registre de conscience».

Celui-ci, a-t-il expliqué, était «doublement déterminé par la logique du gagne pain et de l'exigence de reconnaissance culturelle émotionnellement et articulé au nouveau combat au service es plus démunis, des plus déshérités qui voit émerger la figure du prolétaire amazigh». Plusieurs activités, expositions, ventes-dédicaces et ateliers, sont, également, prévues durant cette journée.

COMMUNIQUÉ

La France au 23^e Salon international du livre d'Alger

Dans le cadre du 23^e Salon international du Livre d'Alger qui se tiendra du 30 octobre au 10 novembre 2018, l'ambassade de France en Algérie et l'Institut français d'Algérie accueilleront le public sur un espace de 66m2 situé dans le Pavillon central.

Cette année encore, et après une invitation d'honneur en 2015 qui avait permis à près de soixante-dix personnalités du monde du livre de débattre et d'échanger, la France rendra un vibrant hommage à la littérature française et francophone, à la hauteur de l'événement et de la relation culturelle et humaine qui lie la France et l'Algérie.

De nombreux auteurs viendront présenter leurs derniers ouvrages et échanger avec le public autour de leur œuvre. Nous sommes ainsi honorés d'accueillir des figures majeures de la littérature française et algérienne comme Azouz Begag, romancier et ancien ministre, mais également

Wilfried N'Sondé, Adlène Meddi, auteur du très remarqué 1994, Pierre Pouchaire, David Foenkinos, lauréat du prix Renaudot en 2014 et romancier à succès, Maïssa Bey, Abdelkader Djemai, Akli Tadjer, ou encore Jean-Marie Blas de Roblès, lauréat du Prix Médicis en 2008 pour La où les tigres sont chez eux. Au total, ce sont plus d'une vingtaine d'invités qui viendront témoigner au Pavillon France pour des rencontres-débats ouvertes à tous et sans inscription préalable.

A ces rencontres littéraires s'ajouteront des tables rondes professionnelles qui évoqueront les problématiques propres au secteur du livre. Ainsi Xavier Moni, libraire et président du syndicat de la librairie française dialoguera avec ses collègues algériens, Fatima Soual, présidente de l'association des libraires algériens, et Smaïn M'hand, libraire et éditeur, tandis que Rebecca Byers, spécialiste des droits et des

acquisitions, interviendra au salon international de l'industrie du livre, Bookprod.

La programmation ne se limitera pas au seul stand du SILA car d'autres événements sont prévus à l'Institut français d'Alger. Deux conférences sont notamment prévues, dont celle de Kamel Daoud, qui présentera son dernier ouvrage. Le peintre dévorant la femme, ainsi que deux projections en présence d'une partie des équipes du film : La Délicatesse, de David Foenkinos, et La loi de la jungle, d'Antonin Peretjatko. Bref, il y en aura pour tous les goûts ! Le programme complet vous sera très bientôt communiqué.

Le pavillon France sera enfin un lieu d'information et de renseignement sur les différents services proposés par l'Institut Français d'Algérie : les cours de français, le service Campus France ou encore les actions de coopération menées par le Bureau du livre d'Alger.

CONDOLÉANCES

Profondément affecté par le décès du Moudjahid, Azzi Omar, né le 18/12/1928 à Ouacif (Tizi-Ouzou), enterré le 23/10/2018 à Tiaret, la famille Aït Amer Meziane, parents et alliés d'Alger, présentent à la famille du défunt et à ses proches leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie. Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Joséphine, ange gardien

Réalisateur : Stephan Kopecky
Avec : Mimie Mathy, Brigitte Fossey



Joséphine se fait passer pour une journaliste afin d'interroger Gabrielle Charmant, célèbre créatrice de mode. Pendant l'entretien, celle-ci apprend que l'enfant qu'elle avait mis au monde quand elle avait 16 ans, et qu'elle croyait mort à la naissance, serait en vie. Pour en savoir plus, l'ange gardien décide de remonter le temps et de retourner en 1962 à l'institut de jeunes filles où Gabrielle a accouché cette année-là.

France 2 21:00

Take Two : Enquêtes en duo

Réalisateur : Alexandra la Roche
Avec : Aliyah O'Brien, Micah Parker



Chris s'inquiète pour son frère, Tyler, qui semble être dans une mauvaise posture et demande à Sam et Eddie de l'aider à le trouver. En fouillant sa chambre, ils découvrent un téléphone mobile contenant un message crypté. L'affaire se complique quand Damien, un vieil ami de Tyler, est retrouvé mort dans un garage. Chris se rend sur la scène de crime et aperçoit une montre appartenant à son frère qu'elle décide de dissimuler. Eddie lui propose alors un plan pour résoudre cette affaire tout en évitant à Tyler la prison.

France 3 21:05

Le monde de Jamy

SCIENCES ET TECHNIQUE - France (2014) 16 épisodes



Quelque 100 000 chiots et chatons naissent en France chaque année. Ce nouveau numéro montre les premiers pas de nos boules de poils préférées à travers le destin de Nuba, un westie, et de Napoli, un petit chat d'élevage, de leur naissance à leur adoption vers l'âge de deux mois. Durant cette période intense, ces animaux connaissent une croissance accélérée. Nourriture, chasse, propreté, codes de la vie en groupe... les étapes décisives sont décryptées par des vétérinaires comportementalistes tandis que des caméras placées dans les enclos filment des scènes d'apprentissage rarissimes.

CANAL+ 21:10

Le bureau des légendes

Réalisateur : Antoine Chevrollier
Avec : Mathieu Kassovitz, Mathieu Amalric



Malotru est arrêté par le FSB et jeté en prison. Les services secrets russes cherchent à savoir s'ils peuvent se servir de lui pour avoir des informations sur les activités de la DGSE au Moyen-Orient. Pendant ce temps, à Paris, IJA est convaincu que Marie-Jeanne nuit au service et demande sa démission. Marina est parvenue à se faire embaucher à l'Institut sismologique Boulgakov. Mais elle découvre rapidement que son téléphone a été piraté.

6 21:00

L'amour est dans le pré

MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE 223 épisodes



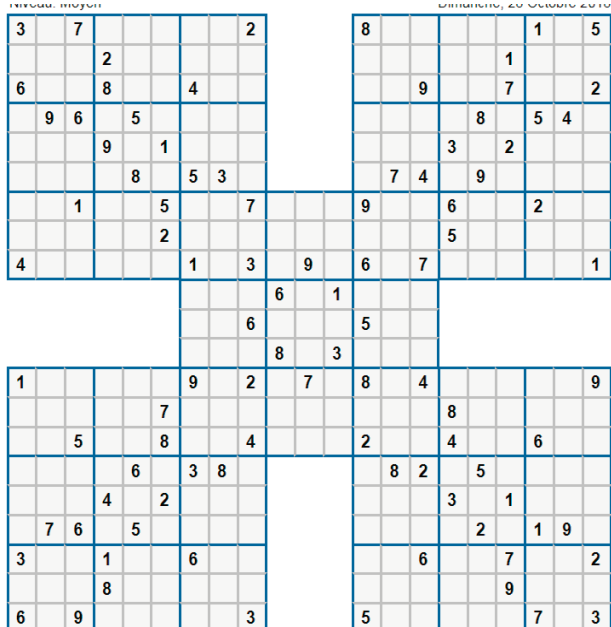
A moins de vingt-quatre heures de la fin du séjour à la ferme, le moment est venu pour Patrice, Aurélie, Thomas et Samuel de décider de la suite qu'ils souhaitent donner à leur avenir sentimental. Tous ont partagé des moments riches en émotions ces derniers jours. Que ce soit entre Romain et Garrett ou entre Sylvie et Anna, le choix semble acté du côté de Thomas, l'ostreiculteur, et Patrice, l'ostéopathe. Quelles seront les décisions des agriculteurs ?

Jeux

Samourai-Sudoku N°2004

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Être en retard ne trahit pas un manque de temps, mais un manque d'égards.»

Citation de Diane de Beausacq ; La civilité non puérile, mais honnête (1863)

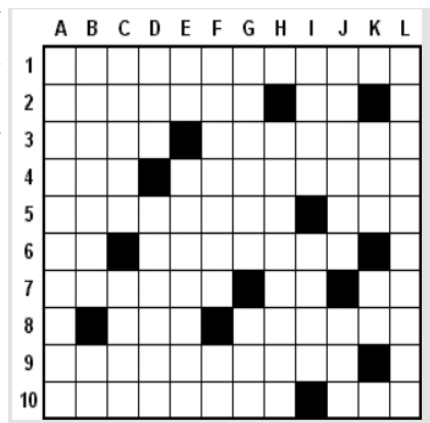
Mots croisés N°2004

- 1 - Basée sur l'apparence
2 - Bien vendre - Marque de forme nominale
3 - Pièges - Pèserai le carton
4 - Temps de règne - Tomberons d'accord
5 - Il nous fait bien rire - Pillage
6 - A la mode - Nettoiera la bête
7 - Matière de pâtisserie - Fleuve naissant - Patrie d'Abraham
8 - Lourde charge - Germandrée
9 - Galvanisera
10 - Filière - Le type du milieu

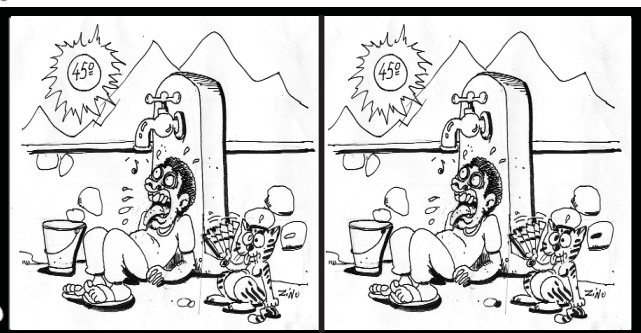
Horizontalement :

Verticalement :

- A - Draisienne
B - Petit instrument à vent - Mot de liaison
C - Epousailles - Comblé
D - Extrait - Consentir
E - Article de souk - Gelée
F - Hannelon des roses - Feuilleté
G - Courts mais larges - Pronom pour les autres
H - Modeste
I - Raller - S'exprimer brutalement
J - Bassina - Fresque moderne
K - Bêtisier - Ton de do
L - Effilées



Terreurs



selon l'ordre	↓	coup de karatéka	↓	pâturage rond mais déformé	↓	gros tas	↓	insuccès	↓	présage-rais	↓	courbera rivière normande	↓
nom de roi italien		rangeai	↓		↓	usure du temps	↓	pari	↓				
→		↓		↓		↓		↓				↓	
ériquerait	→									plante de druide	→		
→										sonnée	↓		
ourdit				squelette	→								
→				genre de lentilles	↓								
lieux de sérénité	→					perdre	→						
point de saignée						mépriser	↓						
→			partie de l'œil	→				temps de moisson bien apprise	→			grand serpent	↓
			très fort	↓									
grands coffres	→									âges de géologue faire le veau	→		
état d'Asie					bleu	→				↓			
→					autre do								côté du soleil levant
relatif à l'art hipopique	→	canton halvétique	↓	paraître	↓	grande ouverte outils de barbier	→			antique nourrice ventilation	→		
→		↓		↓		↓				↓			
boîte à bulletins bouleversements	→				corps militaire	→		rayon de lumière araignée de mer	→			comme ici sortira de l'eau	→
→					nommé	↓		↓				↓	
							stoppé	→					
							pays d'Amérique	↓					
symbole de nudité		aveuglé	→						fin de prière dieu marin	→			
→		réussit à rejoindre	↓	brillante	→				↓				
				déguster	↓								
nez populaire	→				coup de baquette	→		Irlande chez elle billet vert	→			obtenu	↓
→					éparpillée	↓							posera un œil
							mixture d'officine	→					
							sous sol	↓					
Aviation de la Marine	en excès	→				gros harpon me diriges	→					militaire féminin	↓
→	joue (s')	↓				↓							
										jeune danseuse césium au labo	→		
rosse	→									↓			
houppe-lande							saint du calendrier	↓		boisson tonique chemin de halage	→		
→				fibres d'aqave	→		↓					c'est l'arçon	→
d'ici-bas	→									extirpa	→		

Sudoku n°2004

3	1	7	5	6	4	9	8	2				8	3	2	4	6	9	1	7	5			
9	4	8	2	1	7	3	5	6				7	5	6	2	3	1	9	8	4			
6	2	5	8	3	9	4	7	1				4	1	9	8	5	7	3	6	2			
8	9	6	7	5	3	2	1	4				2	9	1	7	8	6	5	4	3			
5	3	4	9	2	1	7	6	8				5	6	8	3	4	2	7	1	9			
1	7	2	4	8	6	5	3	9				3	2	4	1	9	8	5	6	2	8		
2	8	1	9	4	6	5	4	7				9	8	5	1	2	4	3	7	6			
7	6	3	1	4	2	8	9	5	3	1	2	7	1	2	3	5	7	8	9	4	6		
4	5	9	6	7	8				1	2	3	5	9	8	6	4	7	9	2	3	8	5	1
									4	5	9	6	2	1	3	7	8						
									3	8	7	6	4	9	5	1	2						
									2	7	1	8	5	3	4	9	6						
1	8	7	5	4	3	9	6	2	1	7	5	8	3	4	2	7	6	9	5	1	9		
9	3	4	6	2	7	5	1	8	2	3	4	7	6	9	8	1	5	2	3	4			
2	6	5	9	1	8	7	3	4	9	8	6	2	5	1	4	9	3	6	8	7			
4	2	1	7	6	9	3	8	5				1	8	2	9	5	4	3	7	6			
5	8	3	7	2	1	4	9	6				3	6	1	5	2	7	8	9				
8	7	6	3	5	1	2	4	9				6	4	3	7	2	8	1	9	5			
3	4	8	1	9	5	6	2	7				3	1	6	5	8	7	9	4	2			
7	5	2	8	3	6	4	9	1				4	2	7	6	3	9	8	5	1			
6	1	9	2	7	4	8	5	3				5	9	8	1	4	2	7	6	3			

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	J	E	C	T	U	R	A	L	E
2	E	C	O	U	L	E	R	E	R	A	V	
3	L	A	C	S		T	A	R	E	R	A	I
4	E	R	E		T	O	P	E	R	O	N	S
5	R	I	S	O	R	I	O	S		S	A	C
6	I	N		P	A	N	S	E	R	A		E
7	F	A	R	I	N	E		R	U		U	R
8	E		A	N	S		I	V	E	T	T	E
9	R	E	V	E	I	L	L	E	R	A		E
10	E	T	I	R	E	U	S		G	U	S	

V	H	A	P	A	R	A	P
E	L	E	M	M	N	U	E
T	R	E	V	E	R	A	I
T	R	A	M	A	O	S	S
A	S	I	L	E	S	E	G
A	R	S	I	R	I	S	E
C	A	I	S	S	O	N	E
C	H	I	N	E	N	O	U
I	L	I	U	B	E	E	I
U	S	T	A	B	E	E	I
U	R	N	E	A	M	E	E
S	E	I	S	M	S	A	R
V	M	E	B	L	O	U	I
V	E	R	L	U	I	S	A
N	A	S	E	R	A	E	I
A	T	T	I	R	E	S	D
E	T	R	O	P	E	N	E
N	A	T	A	L	E	C	A
B	A	T	T	R	A	L	E
C	A	P	E	S	I	S	A

1962 - L'Union soviétique ayant renoncé à y installer des missiles, les États-

1962 L'Union soviétique ayant renoncé à y imposer des missiles, les États Unis lèvent le blocus naval de Cuba.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DAMES (GR. A - 3E J) : Victoire du GS Pétroliers devant le Club Olympique

Les basketteuses algériennes du GS Pétroliers ont décroché leur première victoire au Championnat arabe des clubs champions 2018, en s'imposant devant leurs homologues égyptiennes du Club Olympique sur le score de 108 à 42, pour le compte de la 3e et dernière journée du groupe A disputée vendredi à Alexandrie (Egypte). A la faveur de ce succès, les Pétroliers avec 4 points terminent à 3e place du groupe A avec un bilan d'une victoire et deux défaites concédées face à l'ES Cap Bon de Tunisie (58-68) et l'AS FAR du Maroc (61-75).

En quart de finale, prévu lundi, les Algériennes championnes arabe en 2016, seront opposées au deuxième du groupe B, à savoir le perdant du match opposant les Egyptiennes d'Al Ahly et les Libanaises de Homenetmen, prévu en soirée.

Le groupe B de cette 20e édition du Championnat arabe des clubs champions dames est composé d'Al Ahly du Caire (Egypte), de Homenetmen (Liban - tenant), d'Al-Nasr de Dubaï (Emirats arabes unis) et d'Al-Fahys (Jordanie). L'importance du premier tour a résidé dans le classement, puisque les quatre équipes sont qualifiées en quarts de finale, prévus lundi. Les demi-finales auront lieu le lendemain mardi, alors que la finale se jouera le mercredi 31 octobre.

BADMINTON / CHAMPIONNAT NATIONAL DES JEUNES CATÉGORIES (1RE ÉTAPE) : Large domination de Mohammadia à l'Ouest, et Affak Ouled Moussa à l'Est

Les clubs CASA Mohammadia à l'Ouest, et AADS Ouled Moussa à l'Est ont outrageusement dominé la première étape du Championnat national des jeunes catégories de badminton (Garçons et Filles) qui s'est déroulée vendredi et samedi, respectivement à Hadjout (Wilaya de Tipasa) et Béjaïa. Cette compétition, ouverte aux catégories U13, U15 et U17 a connu en effet une large domination du CASAM à l'Ouest, grâce notamment aux quatre premières places qu'il a décroché sur les six possibles.

Celles-ci ont été l'œuvre de Iskander Medat et Malak Ouheffoune dans la catégorie U17, ainsi que Yacine Laïchi et Reham Delhoum chez les U13, au moment où les épreuves des U15 ont été dominées par Aymen Benyetou, du club NRB Oran chez les garçons et par Asma Belhouane, du club JS Mostaganem chez les filles.

À l'Est, c'est le AADS Ouled Moussa, affilié à la Ligue de Boumerdes, qui a survolé la compétition, en raflant également quatre premières places sur les six possibles. Chouaib Djabali et Rahima Sefsafi se sont imposés chez les U17, alors que Nihad Benhaoua a pris la première place chez les U15 et Oussama Keddou chez les U13. Les deux autres premières places, quant à elles, sont revenues à Mohamed Amine Chekkal, sociétaire du club Madala de Béjaïa, chez les U15 (Garçons), et Salsabil Abdelatif, du NRC El Mila, chez les U13 (Filles).

Au total, 270 badistes ont participé à cette première étape du championnat national des jeunes catégories. 120 d'entre eux (dont 40 filles) ont concouru dans la Région Est, représentant cinq Ligues de Wilaya, à savoir : Boumerdes, Jijel, Sétif, Constantine et Mila. La Région Ouest, quant à elle, a enregistré la participation d'un total de 150 badistes (dont 60 filles), représentant six Ligues de Wilaya, à savoir : Médéa, Tiaret, Tipasa, Alger, Chlef et Oran.

Cette compétition est considéré comme le « lever de rideau » de la saison 2018-2019 de badminton. Les 32 premiers de chaque groupe (Est-Ouest) seront retenus pour le prochain regroupement national, prévus les 3 et 4 novembre prochain, au Centre de regroupement et de préparation des élites sportives à Chlef.

Selon la Fédération algérienne de la discipline, «Ce regroupement sera précédé d'un stage bloqué, prévu entre le 30 octobre et le 2 novembre» également au profit des catégories U13, U15 et U17.

APS

RELATIONS AFRIQUE-ORGANISMES SPORTIFS INTERNATIONAUX: L'Algérie veut ouvrir le débat lors d'un forum

L'Algérie a proposé d'ouvrir le débat sur les relations de l'Afrique avec les organismes sportifs internationaux pour une meilleure gestion et un développement durable, invitant tous les concernés à un forum à ce sujet, a révélé le conseiller auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports et président de la Zone 1, Sid-Ahmed Selmi.

«Le forum proposé rassemblera notamment tous les pays africains, les représentants des fédérations sportives internationales et les représentants africains dans les instances. La rencontre aura lieu de préférence juste après les Jeux africains de 2019, pour permettre, d'une part, de faire une analyse sur ce rendez-vous et d'autre part sortir avec une charte définissant le type de relations que le continent doit instaurer, à l'avenir, avec les organismes sportifs», a indiqué M. Selmi à l'APS. La proposition de l'Algérie intervient suite à la réunion des experts du Comité technique et sportif africains, tenue en marge de la 3e session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (UA) sur la jeunesse, la culture et le sport à Alger (21-25 octobre), au cours de laquelle un constat de «stérilité» des relations de l'Afrique avec les différentes fédérations sportives internationales et d'un «fossé» qui ne cesse de se creuser, ont été relevés. «On a constaté que les organismes sportifs internationaux actuellement se sont inscrits dans un processus effréné vers une rentabilité purement économique et financière, emmenés par des lobbies issus de plusieurs branches d'activités», a estimé la même source.

Ces branches d'activités, rapporteuses d'une manne financière très importante, vont de l'infra-



structure aux équipements sportifs et autres médias, lesquelles constituent une véritable entreprise sportive au chiffre d'affaire très significatif aux yeux des Africains. «On parle de quelque 600 milliards de dollars par an comme chiffre d'affaire, mais malheureusement sans aucun retour d'investissement pour le sport, notamment au niveau de notre continent. Cette manne financière, qui est le produit de l'activité sportive sur le plan mondial, n'est pas gérée d'une manière transparente et réfléchie dans des programmes d'action, de soutien et de développement, surtout au niveau de l'Afrique», a regretté le membre du Conseil du sport de l'Union africaine.

Outre cela, l'interlocuteur a mis en relief «l'inconsidération et le dédain» des instances sportives internationales envers les efforts

des gouvernements africains (pourvoyeurs de fonds à leurs fédérations) qui doivent être pris en considération, selon les experts africains.

«Nos Etats sont appelés à faire des efforts pour assurer un développement durable et harmonieux du sport.

Il faut aussi penser à créer, entre autres, un fonds d'aide à la promotion du sport dans le continent africain, comme le fait le CIO (Comité international olympique) avec son fonds de solidarité olympique», a recommandé M. Selmi.

De leur part, les experts sont conscients du fait que l'Afrique, avec ses 54 pays, représente un poids politique et sportif au sein des fédérations internationales et constitue une force dans l'élection de tel ou tel bureau exécutif des instances, mais cette force, a estimé le président de la zone régionale 1, «n'a jamais

fait bénéficier le continent de quoi que ce soit», considérant que les représentants africains dans les instances ne font pratiquement rien et ne veillent même pas à la tenue des promesses faites avant leur élection.

«Les fédérations internationales doivent conférer à l'Afrique une tribune internationale, donner à ses nations une voix qu'elles ont arrachée difficilement, leur permettre de jouer à armes égales dans la cour des pays développés et s'affirmer en tant que partie prenante dans le développement et la promotion du sport, dans le respect des idéaux olympiques», a conclu Sid-Ahmed Selmi.

Pour rappel, l'Algérie préside depuis jeudi le bureau du Comité technique spécialisé, jeunesse, culture et sport de l'Union africaine, pour un mandat de deux ans, en remplacement du Kenya.

TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DU BURKINA FASO 2018 (1ERE ÉTAPE) : L'Algérien Islam Mansouri en 12e position

Le cycliste algérien Islam Mansouri, sociétaire du club continental Sovac Natura 4 Ever, est entré en 12e position lors de la première étape du Tour international du Burkina Faso, disputée vendredi, sur une distance de 100,3 km, entre la capitale Ouagadougou et Manga. Mansouri a accusé un retard de 30 secondes sur le vainqueur, le Néerlandais Flo-

rian Smits, qui s'était imposé en 2h10:17, devant l'Allemand Julian Hellmann et le Burkinabé Mathias Sorgho, qui avait enregistré le même temps. Même les autres algériens de SOVAC sont rentrés avec le même chrono, qui était identique à celui de leur coéquipier Islam Mansouri. Il s'agit d'Ayoub Kerrar (22e), Mohamed Bouzidi (26e), Hamza Man-

souri (33e) et Boualem Belmokhtar (46e). La deuxième étape est prévue ce samedi, entre Manga et Bolgatangha (Ghana), sur une distance de 155 km. Une première pour l'événement, qui passera du Burkina au pays voisin. Treize (13) nations, représentées par 76 coureurs, prennent part à ce 31e tour du Faso, prévu en 10 étapes.

BOXE :

Daniel Jacobs s'empare du titre IBF des moyens

L'Américain Daniel Jacobs s'est emparé du titre vacant de champion IBF des poids moyens de boxe en battant aux points l'Ukrainien Sergiy Derevyanchenko, samedi à New York.

Jacobs, 31 ans, a été déclaré vainqueur à l'issue des douze reprises par deux des trois juges (115-112, 115-112), le dernier juge voyant Derevyanchenko vainqueur (114-113).

Jacobs, surnommé

«The Miracle Man» après avoir vaincu une forme rare de cancer, a signé sa 35e victoire pour deux défaites et a infligé à Derevyanchenko sa première défaite chez les professionnels après douze suc-

cès. Il a envoyé son adversaire au tapis dès la première reprise et a ensuite dominé les débats en lui assénant 181 coups, contre 160 donnés par l'Ukrainien.

LIGUE 1 / INCIDENTS CABBA - MCA : Zetchi : «Aucune sanction supplémentaire demandée par la FAF»

La Fédération algérienne de football (FAF) n'a pas demandé de sanctions supplémentaires relatives à la rencontre CABBA Arréridj - MC Alger (0-1) de la 11e journée du championnat de Ligue 1, qui a été émaillée de scènes de violences et d'agressions dont ont été victimes des joueurs du MCA, a affirmé samedi le président de la FAF, Kheireddine Zetchi.



"Je n'ai pas demandé une sanction supplémentaire car ce n'est pas à moi de le décider. Il y a une commission de discipline au niveau de la Ligue qui est autonome et prend les sanctions en fonction de documents officiels", a assuré le président Zetchi lors d'une conférence de presse te-

nue au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) à l'issue des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire qui a adopté le projet de réalisation de quatre centres de formation.

Suite aux violences de samedi dernier, le CABBA a écopé de quatre matchs à huis clos, dont

deux à l'extérieur et d'une amende de 400.000 dinars. Des supporters du CABBA ont envahi la pelouse juste après le coup de sifflet final de l'arbitre Lahlou Benbrahim, ciblant des joueurs du Mouloudia. Le capitaine Abderrahmane Hachoud s'est même réfugié chez les

fans du MCA pour se mettre à l'abri, après avoir été touché à la main droite. "Nous sommes navrés de voir ce qui s'est passé à Bordj Bou Arréridj, nous condamnons en tant que Fédération et avec la plus grande fermeté toutes les formes de violences", a conclu le patron de la FAF.

CABBA - MC ALGER :

De nouvelles recommandations de la DGSN pour contrecarrer le fléau de la violence dans les stades

De nouvelles recommandations seront transmises incessamment aux différentes instances, chargées de la programmation et de la direction des matchs de football, pour «éviter des incidents similaires à ceux qui avaient suivi le match de samedi dernier, entre le CA Bordj Bou Arréridj et le MC Alger (0-1)» comptant pour la 11e journée de Ligue 1 Mobilis, selon la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Le Directeur général de la sûreté nationale, Mustapha El Habiri, s'était immédiatement saisi de ce dossier, dépêchant une commission d'enquête dès le lendemain (dimanche) à Bordj Bou Arréridj, pour mener

une investigation, et c'est sur la base de son rapport d'enquête que ces nouvelles recommandations ont été émises. La fin de la rencontre CABBA Arréridj - MC Alger avait connu plusieurs actes de violence et d'agressions, dont ont été victimes des joueurs du MCA, à l'image du capitaine Abderrahmane Hachoud, blessé à la main droite, ainsi qu'un certain nombre de supporters de l'équipe visiteuse. Des jets de pierres avaient éclaté entre les supporters des deux équipes, ayant conduit à l'intervention des services de la protection civile, qui ont transporté nombre de blessés vers l'hôpital. Selon un communiqué de la DGSN reçu

par l'APS, le rapport de la commission d'enquête fait état de l'arrestation de 12 personnes dont trois sont des repris de justice. Pour rappel, 31 policiers ont été blessés et 17 engins et voitures avaient été endommagés. Suite à ces actes de violence, le CABBA a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, et devra s'acquitter d'une amende de 400.000 dinars. Même les joueurs n'ont pas échappé à la sanction, puisque le gardien Faouzi Chaouchi (CABBA) et Farid Chaâl (MCA) ont écopé de trois matchs de suspension fermes chacun, en plus d'une amende de 60.000 dinars, pour «provocation d'une bagarre générale.

LIGUE 1 FRANÇAISE (11e JOURNÉE) DIJON : 2e but de la saison pour Abeid

Le milieu défensif international algérien de Dijon, Mehdi Abeid, a signé samedi soir son deuxième but de la saison, lors du match nul décroché en déplacement face à l'AS Monaco (2-2), dans le cadre de la 11e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Le joueur algérien a permis à son équipe de prendre l'avantage (2-1) en marquant un but à la 57e minute,

avant que la formation dijonnaise ne soit rejointe au score par les Monégasques à la 78e minute. Un résultat nul qui permet à Dijon de remonter à la 15e place au classement avec 11 points, soit une longueur de plus que le premier reléguable Amiens. Il s'agit du deuxième but de rang pour Abeid, après celui inscrit samedi dernier lors de la défaite concédée à domicile face à Lille

(2-1) sur penalty. Un retour en forme qui intervient à 3 semaines du match en déplacement de l'équipe nationale face au Togo à Lomé, dans le cadre de la 5e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. Abeid (26 ans), convoqué pour le premier match du sélectionneur national Djamel Belmadi à Banjul face à la Gambie (1-1) en septembre dernier, ne figurait

pas parmi les 25 joueurs retenus pour la double confrontation face au Bénin (victoire 2-0 puis défaite 1-0), comptant pour les qualifications de la CAN-2019. Il avait rejoint Dijon en 2016 pour un contrat de trois ans en provenance du Panathinaïkos (Div.1 grecque), contribuant grandement au maintien de la formation dijonnaise en Ligue 1 française lors de la saison 2016-2017.

LIGUE 2 FRANÇAISE / CLASSEMENT DES PASSEURS : 3 internationaux algériens dans le peloton de tête

C'est une première. Trois internationaux algériens figurent parmi les joueurs de tête du classement des passeurs du championnat de Ligue 2 française de football, à l'issue de la 12e journée de la compétition.

L'ailier international algérien du Havre Zinedine Ferhat, auteur samedi soir de sa quatrième passe décisive lors de la victoire décrochée à domicile face au RC Lens (2-1), a rejoint en tête ses compatriotes Farid Boulaya (FC Metz) et Walid Mesloub (RC Lens). Le peloton est complété par Gaëtan Charbonnier (Stade brestois) et Youssouf M'changama (Grenoble Foot 38).

Si Boulaya et Mesloub ne se sont pas mis en valeur dans leur registre de passeur samedi, Ferhat est en train de retrouver ses sensations dans un domaine où il excelle en signant sa deuxième passe de suite. L'ancien joueur de l'USM Alger a terminé meilleur passeur la saison dernière avec 20 offrandes.

Boulaya a été convoqué pour la première fois en équipe nationale en septembre dernier, à l'occasion du match en déplacement face à la Gambie (1-1) dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, mais sans faire son apparition, avant d'être écarté pour la double confrontation face au Bénin.

La dernière convocation de Mesloub chez les Verts remonte, elle, à octobre 2016 à domicile face au Cameroun (1-1) en qualifications du Mondial-2018 sous la conduite de l'ancien sélectionneur, le Serbe Milovan Rajevac.

LIGUE 1 : Le DRB Tadjenanet face à un véritable casse-tête

Sans entraîneur depuis la démission de Kamel Bouhelal à l'issue du nul concédé à domicile face à l'USM Bel-Abbès (0-0) mardi dernier en match décalé de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, le DRB Tadjenanet est confronté à un véritable casse-tête.

Le nom de l'ancien portier international Lyamine Bougherara a été évoqué pour effectuer son retour sur le banc du Difaâ, lui qui avait mené l'équipe à une accession historique en Ligue 1 en 2015. De même que celui de Si Tahar Chérif El-Ouazzani, sans poste depuis son départ du CR Belouizdad. Toutefois, les tentatives des dirigeants du DRBT d'engager un nouvel entraîneur pourraient être vouées à l'échec, puisque le club a déjà consommé deux licences depuis le début de cet exercice, celles du Tunisien Hamadi Edou et de Kamel Bouhelal. En juin dernier, la Fédération algérienne (FAF) avait annoncé sa décision de limiter à deux les licences par entraîneur et par club pour l'exercice 2018-2019.

La mesure a pour objectif de diminuer la valse des entraîneurs, devenue légion ces dernières saisons. Selon les dernières informations, le président du club Tahar Graïche a profité de sa présence samedi à l'Assemblée générale extraordinaire de la FAF, tenue à Sidi Moussa (Alger), pour demander une dérogation et obtenir une troisième licence, essayant un nict catégorique. D'ici-là, le DRBT effectuera un déplacement périlleux mardi à Oran pour affronter le MCO, en match comptant pour la 12e journée du championnat. Les coéquipiers du buteur Karim Aribi seront appelés à cette occasion à réagir, eux qui occupent la 14e place au classement (9 points).

CHAMPIONNAT DU QATAR - AL-SADD : 16e but pour l'Algérien Bounedjah

Baghdad Bounedjah, l'attaquant international algérien du club de première division qatarie de football, Al-Sadd, a inscrit son 16e but dans le championnat local samedi soir, lors du déplacement de son équipe chez Al-Ahli, pour le compte de la 10e journée. Une maigre consolation pour l'ex-buteur de l'USM El Harrach dont l'équipe a été sèchement battue (4-1) sur des réalisations signées Ebrahimi (5' et 63'), Moustapha (21') et Muntari (34'). Avec ce nouveau but, Bounedjah porte son capital général à 23 réalisations cette saison, ce qui en fait le meilleur buteur du championnat du Qatar et de la Champions League asiatique.

CHAMPIONNAT SUISSE - FC SION : L'Algérien Abdellaoui retrouve la compétition

Le défenseur international algérien du FC Sion, Ayoub Abdellaoui, a retrouvé une place de titulaire à l'occasion de la 12^e journée du Championnat suisse de football, qui a vu son équipe se déplacer samedi soir chez les Young Boys de Berne. Longtemps blessé, l'ex-stoppeur de l'USM Alger était resté éloigné des terrains pendant près de deux mois.

Ce n'est que la semaine dernière qu'il avait repris les entraînements avec le reste du groupe, avant de se voir titularisé ce week-end. Mais son retour à la compétition n'a pas été joyeux, puisque Sion s'est incliné (3-2) dans un match complètement fou, où il a commencé par mener (2-0) avant de se faire renverser en toute fin de rencontre.

Dans l'ensemble, et malgré la défaite, l'ancien joueur de l'USM Alger a réussi une assez belle prestation sur le plan individuel, y compris sur le plan offensif, puisqu'il a manqué de très peu d'inscrire un but à la 63'. Une défaite assez lourde de conséquences pour Sion qui, après avoir bien démarré la saison, se trouve désormais dans la zone de relégation.

Tournoi diplomatique en hommage à Puskas à Dar Beida (Alger)

Les Ambassadeurs accrédités en Algérie, ont animé samedi au stade de la Protection Civile de Dar Beida (Alger) un tournoi de football, organisé en hommage à l'ex-star du football hongrois, Ferenc Puskas. Ce tournoi, le 3^e du genre, disputé sous forme d'un mini-championnat, et organisé traditionnellement à pareille époque de l'année, a vu la participation de 12 représentants des ambassades, qui ont disputé dans une ambiance festive, des rencontres jouées en deux périodes de 10 minutes chacune. «Tout le monde est heureux de prendre part à ce rendez-vous, cela nous permet de raffermir les relations entre nous diplomates, en dehors du milieu professionnel. Nous vivons une belle ambiance sportive et festive», a déclaré à l'APS, l'ambassadrice de la Hongrie à Alger, Mme Helga Pritz Katalin et d'ajouter. «Outre le renforcement des liens d'amitié, ce tournoi des «diplomates» nous donne une excellente opportunité de prendre contact avec les partenaires privés algériens présents à ce tournoi qu'on organise deux fois par an, en mai et en octobre». La diplomate hongroise a mis en exergue les «excellentes relations entre la Hongrie et l'Algérie, avant même l'indépendance de l'Algérie, et notamment avec la glorieuse équipe du Front de Libération Nationale (FLN)». «Nous respectons beaucoup cette équipe, et j'étais très heureuse d'avoir fêté le 60^e anniversaire de sa création au sein de notre Ambassade à Alger» a t-elle souligné. De son côté l'ambassadeur de l'Ukraine à Alger, Sobh Maxime a déclaré que «le tournoi des diplomates d'Alger, reflète le visage radieux de l'Algérie. Nous remercions les organisateurs de cette manifestation qui constituent une opportunité de raffermir les relations diplomatiques entre les pays présents». Ont pris part à ce rendez-vous footballistique des représentants d'ambassades de France, Ukraine, Etats-Unis d'Amérique, Afrique du Sud, Pologne, Hongrie, Italie, Grande-Bretagne, les Bureaux de l'ONU et de l'Union Européenne (UE) et International team. Outre le tournoi de football constitué par des équipes mixtes, les organisateurs ont mis sur pied, des tournois de tennis de table, du Yoga (Dames) ainsi que des jeux pour enfants.

APS

CR BELOUIZDAD : Madar Holding prend le contrôle du club professionnel

Le groupe Madar Holding est devenu actionnaire majoritaire du capital social de la SSPA/CR Belouizdad, après avoir acquis 67 des 75% des actions détenues par le Club sportif amateur (CSA), ont annoncé samedi les deux parties.



«Le CSA/CRB cède 67% des 75% des actions qu'il détient dans le capital social de la SSPA/CRB à Madar Holding. La cession de cette quotité des parts sociales permet à Madar Holding la détention de la majorité du capital social et le contrôle de la SSPA/CRB», a indiqué un communiqué des deux parties, dont l'APS détient une copie.

«Conscients de leur responsabilité, Madar Holding et le CSA/CRB s'engagent à conjuguer leurs efforts en leur qualité d'actionnaires afin de redorer le blason du CRB et lui assurer la place qui devrait être la sienne en

tant que grand club de football et symbole de plusieurs générations à l'origine de trophées valeureux et de longues séries de victoires», ajoute le document signé par Charaf-eddine Amara, Président-directeur général (P-dg) de Madar Holding et Karim Chettouf, président du CSA/CRB. Le groupe Madar Holding n'est autre que l'ex-Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), qui a été créée le 4 novembre 1963.

Elle a été transformée, en 1990, en entreprise publique économique, avant d'être restructurée en groupe et rebaptisée Madar

Holding, en 2017. La société opère notamment dans la fabrication de cigarettes, de tabac à priser et à mâcher, ainsi que des filtres. Son patrimoine de production et de commercialisation et de soutien est représenté par 13 unités, réparties à travers toute l'Algérie.

Le CRB, un des clubs les plus titrés en Algérie, est en proie à une crise aiguë depuis plusieurs saisons, ce qui a fini par se répercuter négativement sur ses résultats techniques. Cela fait longtemps, en effet, que le Chabab se contente de jouer les seconds rôles, et cette année, la crise a atteint son

paroxysme, au point où le CRB se retrouve tout bonnement lanterne-rouge de la Ligue 1 professionnelle et avec le sérieux risque de descendre en Ligue 2 à la fin de la saison en cours.

Mercredi, les membres de l'Assemblée générale du CSA/CRB, réunis en session extraordinaire, avaient déjà entériné la cession de 47% des actions au groupe Madar Holding, avant de décider durant le week-end de lui céder 20% supplémentaires pour devenir actionnaire majoritaire et prendre de ce fait le contrôle de la Société sportive par actions/CRB.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Réalisation en 2019 de 10 terrains de football en gazon synthétique

Dix (10) terrains de football en gazon synthétique seront réalisés «l'année prochaine» dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué samedi le wali, Benamor Bekkouché. Ces stades seront réalisés au cours de l'année prochaine dans 10 dairas de la wilaya, dans le cadre du programme sectoriel de développement, a précisé le même responsable lors d'une réception organisée au siège de la wilaya en l'honneur des clubs de football locaux activant dans diverses disciplines. Le chef de l'exécutif local a rassuré, à l'occasion, les présidents de clubs au sujet de la prise en

charge de leurs préoccupations dans le cadre de la réglementation en vigueur, soulignant à cet égard que «la wilaya s'est engagée à payer tous les droits de cotisation des clubs activant au sein des ligues de wilaya et régionale de football». M. Bekkouché a également mis l'accent sur la nécessité de trouver d'autres sources de financement avec la contribution des présidents d'APC, des investisseurs et des entrepreneurs locaux «dans le cadre de l'investissement social», rappelant la loi régissant les associations qui dépendent principalement des contributions de leurs

membres, des dons, des retombées financières de ses activités, alors que les subventions des pouvoirs publics n'interviennent que par la suite.

A cette occasion, le wali a fait savoir que dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des jeunes et de la création de conditions favorables à l'exercice d'activités sportives, plusieurs terrains de jeux, dotés de gazon artificiel, seront mis à la disposition des associations de quartier, appelant les supporters des clubs locaux à faire preuve de fair-play et à promouvoir les principes de la tolérance.

BUNDESLIGA ALLEMANDE (9^E JOURNÉE) : Doublé de l'Algérien Ishak Belfodil contre Stuttgart (4-0)

L'attaquant international algérien d'Hoffenheim, Ishak Belfodil a inscrit deux des quatre buts ayant offert la victoire à son équipe samedi soir contre Stuttgart, pour le compte de la 9^e journée de la Bundesliga allemande de football. L'ancien Lyonnais de 26 ans avait

scellé le succès de son équipe, en s'offrant un doublé au 57' et 60', alors que Brenet et Joelinton avaient déjà donné le ton, respectivement aux 48' et 51'.

Il s'agit des troisième et quatrième buts de Belfodil, toutes compétitions confondues cette saison : trois en

championnat et un en Ligue des Champions. C'était lors de la défaite contre Manchester City (2-1), pour le compte de la deuxième journée. Grâce à cette victoire, Hoffenheim grimpe provisoirement à la 8^e place au classement général de la Bundesliga, avec 13 points.

Soit avec huit longueurs de retard sur l'actuel leader, le Borussia Dortmund (21 pts). Belfodil a rejoint Hoffenheim cet été, en provenance du Werder de Brême, un autre pensionnaire de la Bundesliga allemande.

LE PROPRIÉTAIRE DE LEICESTER DANS L'HELICOPTÈRE

La BBC révèle une information à la suite du crash de l'hélicoptère du président de Leicester City, survenu hier après le match contre West Ham United (1-1). Selon nos confrères, le propriétaire des Foxes, Vichai Srivaddhanaprabha, se trouvait à bord de l'hélicoptère. La formation anglaise n'a pour le moment pas confirmé la nouvelle, ni l'identité des victimes. L'homme d'affaires thaïlandais, âgé de 61 ans, est à la tête du champion d'Angleterre 2016 depuis 2010. -



FABREGAS BIENTÔT DE RETOUR?

Dans un entretien accordé à Marca, le milieu de Chelsea n'a pas écarté l'idée d'un retour chez les Gunners d'Arsenal avant la fin de sa carrière.

Quelque peu délaissé par Maurizio Sarri sur le banc des Blues, Cesc Fabregas, qui n'a toujours pas fait la moindre apparition en Premier League avec Chelsea cette saison, s'est laissé aller, dans une interview donnée à Marca, à spéculer sur un possible retour dans le nord de Londres, là où sont talent à éclat aux yeux du monde sous les ordres d'Arsène Wenger. Le technicien français avait flairé la bonne affaire et arraché Fabregas des griffes de la Masia en 2003 alors que le jeune espagnol avait tout juste 16 ans. Il deviendra le plus jeune joueur à avoir jamais officié en équipe première (16 ans et 177 jours) lors de son entrée en jeu durant un match de League Cup face à Rotherham United le 28 octobre 2003. A aujourd'hui 31 ans, le champion du monde 2010, dont le contrat avec Chelsea s'achève en 2019 se verra donc bien faire une dernière pige chez les Gunners: Arsenal sera toujours dans mon cœur. Je ne l'oublierai jamais. Et pourquoi pas un retour? Vous ne connaissez jamais l'avenir. Ce club a mon estime éternelle.

Salah fait rayonner Liverpool

Les Reds ont pris provisoirement la tête du championnat (26 points, trois d'avance sur Manchester City) après leur victoire très facile contre Cardiff City (4-1), lors de la 10e journée de Premier League, samedi.

Mohamed Salah a confirmé son retour progressif à son niveau de la saison dernière, notamment en ouvrant le score dès la dixième minute. Il a aussi délivré deux passes décisives en fin de match. Avec sept buts et quatre passes décisives cette saison, il n'a qu'une unité de retard par rapport à l'année dernière à la même époque en matière d'efficacité offensive.

Les joueurs de Jürgen Klopp ont étouffé leurs adversaires en première période, avec 85% de possession de balle. Les Gallois n'ont réussi à aligner que 35 passes, une pauvreté technique rarissime à ce niveau. Il a fallu attendre la 77e minute pour les voir tirer pour la première fois au but... et trouver l'ouverture (Callum Paterson, 2-1). Mais Sadio Mané avait déjà fait le KO quelques minutes plus tôt (66). Xherdan Shaqiri (84), puis de nouveau Mané (87) ne les ont pas laissés espérer longtemps. Manchester City (2e, 23 points) devra l'emporter à Tottenham (5e, 21 points), lundi soir, pour revenir au même niveau que Liverpool.

Mais les Reds arriveront quoi qu'il arrive en position de force à l'Emirates Stadium, samedi prochain, pour affronter un Arsenal (4e, 21 points) en pleine confiance, qui joue dimanche à Crystal Palace (15e, 7 points).

Dans les autres rencontres, l'équipe surprise de ce début de saison, Bournemouth, a un peu plus enfoncé Fulham sur son terrain (0-3), qui reste en position de barragiste.

Newcastle n'a pu faire mieux que 0-0 à Southampton et ne décolle pas de la dix-neuvième place, avec aucune victoire au compteur.

NEDVED OUVRE LE DOSSIER POGBA

En marge du match gagné par les Bianconeri sur la pelouse d'Empoli (2-1, 10e journée de Serie A), avec au passage un doublé signé Cristiano Ronaldo, Nedved a ouvert une parenthèse consacrée aux prochains marchés des transferts via le média Sky Italia. Depuis déjà un bout de temps, une rumeur fait état du possible come-back de Paul Pogba dans le Piémont. Lissé par son aventure à Manchester United, le milieu de terrain français aimerait bien revenir par la grande porte à la Juventus Turin. Le dirigeant tchèque du club italien a confié qu'à ses yeux le champion du monde est « l'un des meilleurs au monde » à son poste de prédilection. Toutefois, Pavel Nedved a rappelé que Pogba « appartient à Manchester United ».

KOULIBALY VEUT PARTIR LE PLUS TARD POSSIBLE

Le roc défensif Kalidou Koulibaly a déclaré son amour pour son club dans une interview pour Le Corriere dello Sport.

Je me sens autant Français que Sénégalais depuis que je suis né, mais maintenant, je peux dire que je suis Français, Sénégalais et Napolitain! Je n'ai pas pleuré quand je suis arrivé à Naples, mais une chose est sûre: je pleurerai lorsque je quitterai la ville. J'espère vraiment que ça sera le plus tard possible. L'international sénégalais de 27 ans est arrivé dans le club italien en 2014, en provenance de Genk, en Belgique.



من الكاتب إلى القارئ

الطبعة 23^e

للصالون الدولي 29 أكتوبر
للكتاب بالجزائر 10 نوفمبر
2018 قصر المعارض
السنوبر البحري، جناح [C]

www.anep.com.dz
Anep Groupe

de l'Auteur au Lecteur

SALON 23^e

INTERNATIONAL 29 Oct
DU LIVRE D'ALGER 10 Nov
2018 Palais des Expositions
Pins Maritimes - Pavillon [C]

www.anep.com.dz
Anep Groupe

À PARTIR DE 14H00

Vente-signature
Editions ANEP - SILA 2018

برنامج بيع بالإهداء
مشورات ANEP - المعرض الدولي للكتاب بالجزائر 2018

إهداء من الساعة الثانية بعد الزوال

Mardi 30 octobre	• Merzac BAGTACHE (Roman) الباور • Belkacem MEGHZOUCHEH مؤمن المحروسة يؤذن في فلورنسا (Roman)	• Abdelmadjid Ibn TCHOUBANE (Récit) Qaada au cœur de la Medina
Mercredi 31 octobre	• Ammar BELHIMER Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (Essai) • Mustapha CHERIF (Essai) La civilisation musulmane. Modèle universel du juste milieu	• Hamid ZOUBA (autobiographie) Ma vie, ma passion • Ahmed BESSOL LAHOUEUR et Nazim BESSOL (SPORT) L'ENCYCLOPEDIE VERT ET BLANC. LES BLOCS-NOTES REVISITES (1963-1988)
Jeudi 1 novembre	• Yamina CHELLALI (Biographie-Histoire) Yamina CHELLALI, une femme au maquis • Mostefa KHIATI (Histoire) Les irradiés algériens, un crime d'Etat	• Mohamed BALHI (Histoire) Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830)
Vendredi 2 novembre	• Kader FERCHICHE (Roman) Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18 • Amina MEKAHLI (Nouvelles) Les éléphants ne meurent pas d'oubli • Mohamed ABDALLAH (Roman) Souvenez-vous de nos sœurs de la Soummam	• Lila BENZAZA (Roman) Un arbre fleurira à l'aube
Samedi 3 novembre	• Brahim ROMANI (Témoignages) Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate, le politique et l'intellectuel • Amine KHERBI (Essai) L'Algérie dans un monde en mutation. Regards sur la politique économique, la sécurité nationale et les relations internationales	• M'hamed HOUAOURA (Histoire) عينه عوداي. البطلة المنسية
Dimanche 4 novembre (Salle El Djazaïr)		• Abdelkrim TAZAROUTE (Beau livre) Djamel Allen, de Ourtsrou au Youyou des anges • El (Dictionnaire) Cinéma algérien, acteurs, actrices sous les feux de la rampe
Lundi 5 novembre		• Ginette AUMASSIP et Sid-Ahmed KERZABI (Beau livre-Archéologie) Mémoire des pierres
Mardi 6 novembre		• Kamel BAKIRI (Histoire) La péninsule de Collo. L'histoire d'une région
Mercredi 7 novembre		• Mohamed Malaïka (Mémoires) أحداث من الذاكرة • Mohamed Bouazzara (Mémoires) عشت مع أولئك وعرفت هؤلاء

الأحد 4 نوفمبر	• عبد المجيد ابن شوبان Qaada au cœur de la Medina • حميد زوبا Ma vie, ma passion (سيرة ذاتية) • أحمد بصول لاهوري ونزيم بصول L'Encyclopédie Vert et Blanc (رياضة) Les blocs-notes revisités (1963-1988)	الثلاثاء 30 أكتوبر	• مرزاق بقطاش «الباور» (رواية) • بلقاسم مغروش مؤمن المحروسة يؤذن في فلورنسا (رواية) • عمران بلخير Les voies de la paix. Rahma, concorde et réconciliation (دراسة) • مصطفى شريف La civilisation musulmane. (دراسة) Modèle universel du juste milieu
الاثنين 5 نوفمبر	• جينات أوماسيب وسيد أحمد كرزابي (علم الآثار) Mémoire des pierres • محمد بلخي Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr (1818-1830)	الأربعاء 31 أكتوبر	• هبة شلال Yamina CHELLALI, une femme au maquis (تاريخ سيرة ذاتية) • مصطفى خياطي Les irradiés algériens, un crime d'Etat (تاريخ)
الثلاثاء 6 نوفمبر	• كمال بكري La péninsule de Collo, l'histoire d'une région (تاريخ) • ليلى بن زازا Un arbre fleurira à l'aube (رواية)	الخميس 1 نوفمبر	• فادي فرحيشي Moi, soldat algérien de la Guerre 14-18 (رواية) • أمينة مكلي Les éléphants ne meurent pas d'oubli (فصل) • محمد عبد الله Souvenez-vous de nos sœurs de la Soummam (رواية)
الأربعاء 7 نوفمبر	• امحمد هواورة عينه عوداي. البطلة المنسية (تاريخ)	الجمعة 2 نوفمبر	• إبراهيم رماني Boualem BESSAÏH. Dix ans avec le diplomate le politique, et l'intellectuel (شهادت) • أمين خربي L'Algérie dans un monde en mutation. Regards sur la politique économique, la sécurité nationale et les relations internationales (دراسة)
الخميس 8 نوفمبر	• عبد الكريم تازاروت Djamel Allen, de Ourtsrou au Youyou des anges (كتاب فاخر) Cinéma Algérien, acteurs, actrices sous les feux de la rampe	السبت 3 نوفمبر	
الجمعة 9 نوفمبر	• محمد ملايكا (مذكرات) أحداث من الذاكرة • محمد بوعزارة عشت مع أولئك وعرفت هؤلاء (مذكرات)		

RENCONTRE
DÉBAT

FOOTBALL ALGERIEN
UNE ÉQUIPE, UNE PASSION,
UN PAYS

HAMID ZOUBA
AHMED BESSOL LAHOUEUR
MUSTAFA DAHLEB

4 NOVEMBRE 2018 DE 14H00 À 17H00
SALLE EL DJAZAIR
SAFEK - PINS MARITIMES

4 نوفمبر 2018 من 14س إلى 17س
قاعة الجزائر - سافك - السنوبر البحري

حميد زوبا
أحمد بصول لاهوري
مصطفى حجاب

كرة القدم الجزائرية
فرس، حماس و وطن

لقاء
و نقاش